LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5317 - LUNDI 9 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



L'USMA perd encore face au TP Mazembe à Lubumbashi

LE MIRACLE N'A PAS EU LIEU

Page 24

Lamamra réagit au discours de Mohammed VI à l'égard de l'Algérie

«UN PARI SUR LE PIRE»



Ramtane Lamamra voit dans les propos du roi du Maroc Mohammed VI à l'égard de l'Algérie comme «un pari sur le pire» et «un combat d'arrière-garde ». Les propos du roi du Maroc à l'égard de l'Algérie en raison de son soutien inconditionnel à l'indépendance du Sahara occidental ont été jugés inappropriés par les milieux politico-médiatiques à Alger. Pour Lamamra, l'Algérie ne pratique pas la diplomatie du mégaphone. Elle se veut, a-t-il souligné, un exportateur net de paix, de sécurité et de stabilité dans son voisinage et, a fortiori, lorsqu'il s'agit du Sahara occidental, contrairement au Maroc qui s'ingénie à jeter de l'huile sur le feu.

Page 3



IL APPELLE SES ADHÉRENTS À LA MOBILISATION

Le CLA annonce une grève pour le 18 novembre

Page 2



LA MÈRE SOUFFRIRAIT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Disparition d'une famille algérienne en Libye

Page 6



ENFANTS DISPARUS, UNE TRAGÉDIE NATIONALE

Toujours sans nouvelles du petit Imad Eddine

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE AUJOURD'HUI À BLIDA

Evaluation des projets déjà lancés dans cette wilaya

LE PREMIER ministre Abdelmaelk Sellal se rend aujourd'hui dans la wilaya de Blida. Cette visite permet une fois encore de faire un tour d'horizon sur différents projets dont certains ont déjà fait l'objet d'inspection en 2014 par Le Premier ministre et d'autres ont été lancés et renforcés par l'octroi en 2014 d'une enveloppe financière complémentaire d'environ 32 milliards de dinars. Lors de cette visite qui s'inscrit dans la concrétisation du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre accompagné d'une importante délégation ministérielle procédera justement à l'inspection et au suivi de l'état d'avancement des projets socio-économiques. Abdelmalek Sellal va clôturer son programme de visite par une rencontre avec les autorités locales, les élus et probablement avec les représentants de la société civile.

A ce titre, faut-il rappeler que le Premier ministre, lors de sa visite effectuée en janvier 2014, avait déjà rencontré les autorités et les élus locaux ainsi que les représentants de la société civile de la wilaya de Blida. A cette occasion, il avait annoncé l'octroi d'une enveloppe complémentaire de 32,57 milliards DA destinée au financement de nouveaux projets dans divers secteurs d'activité, ainsi qu'une autre enveloppe de 2 milliards DA au titre du soutien aux Programmes communaux de développement (PCD). Cette enveloppe financière a été destinée pour soutenir les projets socio-économiques, à l'exemple des projets de réalisation de 3 000 logements ruraux et 2 000 logements publics locatifs, l'amélioration de l'aspect urbanistique et le lancement des projets d'équipements publics.

Il a été également prévu en 2014 l'inscription de nouveaux projets dont le renforcement du réseau de distribution d'eau et d'assainissement et la restauration du réseau énergétique. Lors de sa visite d'aujourd'hui, le Premier ministre aura à observer de visu l'avancement des projets et faire une évaluation sur le terrain.

Timizar

IL APPELLE SES ADHÉRENTS À LA MOBILISATION

Le CLA annonce une grève pour le 18 novembre prochain

Le Conseil national des lycées d'Algérie (CLA) a décidé de renouer avec la protestation. Il annonce une grève d'une journée le 18 du mois courant. Un mouvement de protestation qui sera suivi d'autres actions de contestation prévues pour le mois de décembre de l'année en cours. Dans un communiqué rendu public hier, le CLA a brandit la menace d'aller vers la radicalisation des ces mouvement de protestation dans le cas où le ministère de l'éducation nationale ne donne pas suite à leurs revendications ». Ces actions ont été décidées, lors du Conseil national du CLA, qui a eu lieu, vendredi dernier, en présence de 30 délégués de wilaya.



Il n'est pas question pour le CLA de signer la Charte d'éthique et de déontologie proposée par la Tutelle et cela quel que soit son contenu, et réaffirme, à cet effet, son engagement pour garantir une école publique et de qualité. Ce syndicat a constaté avec amertume que le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens a diminué de plus de 25% au cours de cette année. Il atteindra les 50% à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances 2016. Devant cet état de fait, le CLA exige la création et l'installation d'un Observatoire national autonome de suivi du pouvoir d'achat à travers une politique salariale mobile et indexée qui permettra de voir la réalité des prix sur le marché. Il réclame aussi une valorisation immédiate de la valeur indiciaire et alerte le Gouvernement sur les retombées que pourrait provoquer cette crise. Ce syndicat a déploré les différentes déclarations émanant des différents membres du gouvernement concernant la remise en cause des diverses formules des retraites, ayant ont semé la panique parmi les fonctionnaires et a poussé bon nombre d'entre eux à partir massivement à la retraite. Tout en indiquant que plus de 25 000 demandes de départ à la retraite ont été enregistrées, le CLA appelle des fonctionnaires à se mobiliser pour exiger une retraite à 100%, et cela après 25 ans de service effectif.

Pour ce qui est en outre des postes de promotions octroyés aux différents paliers du secteur, le CLA estime que ce est en fait qu'une affaire de chiffres et non un règlement d'un problème. Il appelle la tutelle à revenir à la promotion automatique. Concernant le registre des contractuels, le syndicat regrette qu'ils soient à plus de 25 000 recrutés dans le secteur de l'Education nationale sans être payés pendant plusieurs mois.

A cette occasion le CLA réitère sa revendication, celle de l'intégration de tous les contractuels ainsi que le paiement régulier de leur salaire. Le CLA n'omet pas d'évoquer les entraves administratives auxquelles doit faire face le syndicat et les atteintes au droit syndical qu'il résume à plusieurs points.

Il s'agit de la suspension arbitraire du Secrétaire général de la wilaya de Saida, la non-réception du Siège national du syndicat, la réception tardive d'autorisations pour la tenue des réunions du syndicat (Bureau national et Conseil national) et la non-prise en charge des doléances des représentants du syndicat et leur impartialité dans leurs relations avec les autres syndicats, ils adoptent la politique des deux poids et deux mesures.

Convaincu que la stabilité dans le secteur de l'Education se fera par « l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs de l'Education mais aussi par l'encadrement de l'ensemble des établissements scolaires », le CLA réitère encore une fois ces revendications, notamment, auprès du Gouvernement. Il s'agit de la valorisation du point indiciaire par l'amélioration du pouvoir d'achat du fonctionnaire algérien et le maintien des systèmes des retraites et exiger une retraite à 100% après 25 ans de service effectif, et cela pour tous les métiers pénibles.

Pour ceux soulevés auprès le ministère de la tutelle, le CLA parle de la concrétisation des engagements cosignés dans le PV du 07 mars 2014 (valorisation des heures supplémentaires, les primes du Sud, les logements de fonction et la gestion des œuvres sociales), le règlement définitif du problème des enseignants suspendus arbitrairement, la réintégration du Secrétaire général de Saïda à son poste de travail suspendu arbitrairement et l'intégration de tous les contractuels dans le secteur de l'Education nationale et le paiement régulier de leur salaire.

Lynda Louifi

EPLA DE BÉJAÏA

Les travailleurs réclament leurs salaires

L'ENTREPRISE de préfabrication légère et d'aluminium (EPLA) de Béjaïa a vécu hier au rythme d'un mouvement de protestation. Les travailleurs de cette unité ont observé un débrayage et n'ont pas manqué de manquer de menacer de poursuivre leur grève les jours à venir. A l'origine de cette colère le retard de plus d'une semaine dans le versement des salaires du mois d'octobre, alors que d'habitude ils sont versés, la fin du mois. «Nos salaires sont habituellement versés le 30 de chaque mois mais, cette fois-ci, nous ne les avons pas encore perçus à ce jour», déclare un représentant des travailleurs qui dénonce aussi «les engagements non tenus des responsables qui se sont succédés à la tête du groupe et de l'entreprise depuis plus de 20 ans».

Cette situation est due aux difficultés financières auxquelles fait face l'entreprise ces deniers mois, suite au non payement par ses clients de leurs créances. Une situation qui s'est vite répercutée sur la trésorerie de l'unité qui n'a pas pu payer ses employés à temps.

Ces derniers ont saisi l'occasion pour soulever aussi de vieilles revendications qui n'ont pas été satisfaites à ce jour. Ils réclament «la fin des disparités entre les travailleurs des unités de l'OLA (Sétif, Oran, Alger et Béjaïa) cela par l'harmonisation et l'alignement des salaires et aussi la titularisation des travailleurs contractuels ayant exercé au sein de l'unité depuis de longues années. Les grévistes exigent également «le renforcement de l'usine par des travailleurs, notamment le remplacement de ceux ayant pris leur retraite et qui n'ont pas été remplacés à ce jour».

A titre de rappel, l'unité de Béjaïa est passée par plusieurs crises au point où elle failli fermer, mais un plan de charge de plusieurs milliards de centimes lui a été attribué suite à de multiples mouvements de grève en 2013. Le problème du manque de plan de charge qui se pose à nouveau, la non perception de ses créances enfonce une nouvelle fois l'entreprise dans un gouffre.

N.B.

L'AUGMENTATION DES SALAIRES PARMI LES REVENDICATIONS DES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Le CNES menace d'une grève

Le coordinateur du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a déclaré hier que 90 % des enseignants universitaires n'ont pas bénéficié d'une revalorisation de leur salaire depuis l'année 2008. Face à ce dilemme, il a appelé le ministère de l'Enseignement supérieur à réagir rapidement, à honorer ses promesses et surtout à trouver une solution rapide pour sauvegarder les milliers d'enseignants et de professeurs universitaires.

En revanche, le CNES a annoncé que dans le cas contraire, la protesta sera le mot d'ordre afin de « restituer » le droit des enseignants. Contacté par téléphone, le coordinateur du CNES nous a expliqué que la situation des enseignants du supérieur est de plus en plus catastrophique. Beaucoup vivent dans la précarité, voire à la limite de la pauvreté, selon Rahmani Abdelmalek.

« Ils vivent dans la précarité, ils perçoivent un salaire bas par rapport à leur statut. C'est entre 46 000 à 56 000 DA/mois que se situent les salaires de 90% des enseignants, ce qui rend la vie plus dure pour la plupart d'entre eux qui ne peuvent, de ce fait, subvenir aux besoins de leurs enfants et d'autres dépenses de la vie», a-t-il affirmé au Jeune Indépendant. Face à la détérioration du pouvoir d'achat, des milliers d'enseignants universitaires ont été contraints de chercher d'autres solutions pour faire face à cette situation. Les enseignants citent plusieurs problèmes dont celui de l'accès au logement. Ils dénoncent « l'absence d'augmentation des salaires conséquente, expliquant que « seulement 17 % des effectifs des enseignants universitaires ont été augmentés en 2010 » et qu'«il n'y a pas eu d'augmentation de salaire acceptable depuis 2008 ».

Les enseignants universitaires disent que « l'enseignement universitaire laisse à désirer », exprimant leur inquiétude quant à la situation économique du pays, la qualifiant de « très critique ». Ils notent que « le marché informel détient le monopole du marché national avec 40 milliards en dollars détenus par le marché informel ».

Les enseignants chercheurs et pédagogiques tirent la sonnette d'alarme « quant à la situation de l'université » et appellent « la tutelle à réagir rapidement ». « Nous sommes à la limite du seuil de la pauvreté », disent-ils. Ils dénoncent ce qu'ils qualifient de «poursuites judiciaires contre les enseignants et les professeurs».

La qualité de l'enseignement universitaire en Algérie est critiquée depuis quelques années et la situation universitaire est qualifiée de « détériorée ». Les enseignants évoquent « le délaissement de la communauté universitaire livrée à elle-même face à la détérioration du pouvoir d'achat ».

F. Sofiane

LAMAMRA RÉAGIT AU DISCOURS DE MOHAMMED VI À L'ÉGARD DE L'ALGÉRIE

«Un pari sur le pire»

Le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a affirmé hier que les propos tenus par le roi du Maroc Mohammed VI à l'égard de l'Algérie dans un récent discours résonnent comme «un pari sur le pire».



Lors d'une lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue colombienne, Maria Angela Holguin, qui effectuait une visite Algérie, Lamamra a estimé que les propos du souverain marocain «résonnent comme un pari sur le pire » et constituent «un combat d'arrière-garde. Les propos du roi du Maroc à l'égard de l'Algérie en raison de son soutien inconditionnel à l'indépendance du Sahara Occidental ont été jugés inappropriés par les milieux politico-médiatiques à Alger.

Pour M. Lamamra « la répétition (par le Maroc) de clichés, de stéréotypes malencontreux, en ce qui concerne la position de l'Algérie, n'est pas de nature à ternir en quoi que ce soit cette position de principe qui est celle de toute la communauté internationale », affirmant que l'Algérie les rejette catégoriquement.

«Si nous avons bien compris, il y aura davantage de désunion, de déchirement fratricide et de combat d'arrière-garde comme nous l'avons vu durant les quarante années qui viennent de s'écouler, alors même que le monde va de l'avant et exprime, de plus en plus, son attachement à des valeurs refuges et des principes universellement soutenus comme celui de l'autodétermination des peuples », a-t-il dit. Selon Lamamra, «la mystification qui a eu lieu le 6 novembre 1975 a abouti à la prise en otage du destin collectif des peuples maghrébins par l'extensionnisme territorial, quarante ans durant». L'Algérie, a-t-il relevé, « se veut, résolument, un exportateur net de paix, de sécurité et de stabilité dans son voisinage et, à fortiori, lorsqu'il s'agit de cette question (Sahara occidental) ».

L'Algérie ne pratique pas la politique du mégaphone

Le ministre des affaires estrangères a rappelé la Constitution algérienne «qui nous fait obligation de régler pacifiquement les différends internationaux et de contribuer à la paix, à la sécurité et la réalisation des objectifs des Nations Unies, nous nous interdisons de jeter de l'huile sur le feu ». Comme nous ne pratiquons pas la diplomatie du mégaphone, nous faisons des choses qui ne sont pas toujours livrées dans le domaine public », a-t-il souligné ajoutant que «fort heureusement la légalité internationale a parlé il y a trois ou quatre jours, par la voix du secrétaire général des Nations Unies, M. Ban-Ki moon.

Comme d'ailleurs, la Cour internationale de justice l'avait fait il y a quarante ans dans son avis juridique consultatif», a-t-il poursuivi.

Ces deux organes principaux des Nations Unies ont conforté la position de principe de l'Algérie est en la matière, qui est le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il s'agit d'un «droit est incontournable, inaliénable et imprescriptible», a soutenu le ministre d'Etat. Jeudi dernier, Ban Ki-moon, a exhorté le Maroc et le Front Polisario à entamer un processus de négociation pour parvenir à une solution politique mutuellement satisfaisante qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. « Alors que le conflit sur l'avenir du Sahara occidental et la souffrance humaine qu'il a engendrée durent depuis près de quarante ans, la situation dans le nord-ouest de l'Afrique est de plus en plus alarmante », s'est inquiété M. Ban dans un communiqué de presse rendu public mercredi soir à New York. « Ce conflit doit prendre fin si l'on veut que les peuples de la région puissent relever les défis communs auxquels ils font face et réaliser leur plein potentiel », a-t-il dit.

Le Secrétaire général a rappelé que le statut définitif du territoire fait l'objet d'un processus de négociation sous l'égide de l'ONU, en accord avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. . Le conflit du Sahara occidental est le plus vieux en Afrique.

Les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

K. M.

LE ROI MOHAMMED VI SE DÉROBE SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Diversion marocaine

LE MAROC s'en prend une nouvelle fois à l'Algérie en l'accusant d'exploiter la détresse des enfants des réfugiés sahraouis pour servir ses intérêts. En agissant ainsi, le royaume chérifien fait diversion sur le devenir du peuple sahraoui dont le sort est pourtant entre les mains des instances de l'ONU. Dans son discours à Laâyoune, à l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de la Marche verte, le roi Mohammed VI désigne nommément l'Algérie comme responsable de tous les maux. Il a focalisé sur la situation des réfugiés sahraouis dans la ville de Tindouf, à l'ouest du pays, en accusant l'Algérie de les avoir délibérément laissés dans la misère. En réalité, ce n'est qu'une parade de plus visant à détourner l'opinion publique marocaine et internationale sur la réalité de la question sahraouie, et une façon de camoufler les pantalonnades du roi.

Le Maroc prouve une nouvelle fois encore son incapacité à assumer ses engagements et obligations internationaux vis-à-vis du peuple sahraoui et de son territoire occupé. En effet, le roi s'en prend à l'Algérie en la désignant comme partie prenante dans un conflit qui n'est pas le sien et qui est, de surcroît, pris en charge par la commission de décolonisation des Nations unies. L'Algérie est concernée par le conflit du Sahara occidental en raison la proximité géographique et de la présence de réfugiés sur son territoire sans plus, tandis que le Maroc claironne à qui veut l'entendre que le conflit du Sahara occidental est une question qui concerne l'Algérie et le Maroc.

Comment accorder du crédit à de telles assertions sachant que le Maroc a reconnu l'entité sahraouie dans le cadre du dialogue initié par les Nations unies et mené par l'ancien secrétaire d'Etat américain, James Baker, et qui a donné lieu, en 1997, aux accords de Houston après un cessez-le-feu opérationnel entre le Maroc et le Polisario depuis 1991 ? Le royaume chérifien fait mine d'oublier qu'en vertu de ces accords, il s'est engagé à accepter la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. L'on sait aujourd'hui que la diversion marocaine est due au fait que, démographiquement parlant, un recensement des populations des territoires occupés pour réaliser la matrice électorale serait en sa défaveur. Du reste, le changement de positions de certains pays, soutiens traditionnels du Maroc dans le conflit du Sahara occidental, et la prise de conscience mondiale sur la justesse du combat sahraoui et le caractère illicite de l'exploitation de ses richesses par les multinationales au profit du Maroc, font perdre au roi son sang-froid et l'amènent à se ridiculiser à chaque fois qu'il veut impliquer l'Algérie. Comment peut-il en être autrement lorsque Rabat, qui charge Alger de tous les maux multiplie, en parallèle, les appels du pied pour la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays.

Kamel Aït Bessaï

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

La trahison des clercs (*)



VOILÀ plusieurs mois que le ciel d'Alger s'encombre de nuages insurrectionnels au-dessus de certains cercles politiques, de quelques rédactions de journaux ou de salons feutrés de la capitale. A l'origine de ces tentatives inavouées de putsch scientifique, cette gouvernance à vue, chaque jour plus mauvaise que la veille en termes de communication; incapable de rassurer au sujet de signes inquiétants de fin de règne. Sur fond de tâtonnements économiques auxquels les Algériens se sont habitués depuis le début des années 1980. Or, s'il est légitime que l'opposition exploite ces grands moments d'incertitude pour acérer sa diatribe contre les autorités, il faut quand même déplorer le truchement de personnalités connues pour appartenir au camp incriminé. Par exemple, parmi les 19 personnalités qui ont demandé audience au président de la République pour vérifier «s'il était bien au courant de ce qui se passe au niveau gouvernemental», d'aucuns ont été étonnés de lire le nom de l'ex-égérie du parti de Saïd Sadi devenue une ministre de la Culture très controversée avant son remplacement qualifié de limogeage par des observateurs. Il est difficile de croire que l'ex-militante démocrate, récupérée par le système incarné par Abdelaziz Bouteflika depuis 1999, soit animée par un sursaut de conscience d'opposante alors qu'elle ne peut plus se targuer de représenter aujourd'hui une base citoyenne. Les mêmes doutes concernent cet écrivain connu qui affiche, sans aucune honte, sa mégalomanie digne d'une parodie littéraire au cours d'une interview accordée à un journal électronique. Rachid Boudjedra, qui revendique l'absence de ses romans au dernier SILA, pourtant très fréquenté par les jeunes qui gagneraient à connaître ses œuvres talentueuses, peut-il interpeller le premier magistrat du pays sur la chose publique tout en revendiquant son statut de bourgeois gentilhomme? Sartre, dans la famille des écrivains engagés, a donné l'exemple auprès des ouvriers algériens de l'automobile dans la région parisienne : c'est d'abord aux côtés des citoyens qu'on peut se mêler des affaires du peuple. Soit en soumettant ses idées au suffrage des urnes, soit en menant des luttes pacifiques à leurs côtés pour des objectifs communs. Les lettres mondaines ne suffisent pas si elles ne savent pas refléter le sentiment des Algériens aussi déçus par la trahison des ministres de que celle des clercs.

N. M.

*Titre d'une œuvre de Julien Benda traitant de la démission des élites

TRANSFERT ILLICITE DE DEVISES VERS L'ÉTRANGER

Plus de 20 milliards d'euros évaporés

LE MINISTRE du Commerce, Bakhti Belaïd, a révélé hie rsur les ondes de la chaîne III sur les quelque 60 milliards de dollars du volume global des importations, environ 30% soit plus de 15 milliards de dollars ont fait l'objet de transferts illicites de devises.

Le ministre a tenu à préciser que les entreprises étrangères sont moins impliquées dans les transferts illicites de fonds, tout en soulignant que l'ampleur de l'implication des opérateurs nationaux est «inquiétante» à travers notamment des sociétés écrans au sein desquelles «ils sont en même temps acheteurs et vendeurs». Et ce sont eux-mêmes qui fixent les prix à leur guise. Le ministre a parlé de l'ampleur de la surfacturation dans les opérations d'importation.

Plus concrètement, cette pratique frauduleuse punie par la loi pèse lourdement sur la facture des importations qui ne cesse de grimper. Elle coûte près de 20 milliards de dollars par an. Le ministre parle clairement de «transfert illicite de devises à l'étranger. Tout en précisant qu'il ne cherche pas à diaboliser les importateurs, Bakhti Belaïd ira encore plus loin en parlant de «délinquance économique».

Des chiffres qui reflètent le niveau de délinquance et du trafic dans le commerce extérieur. «Il y a un taux très élevé de délinquance dans la sphère marchande en Algérie», a-t-il attesté, assurant que le gros des transactions frauduleuses est fait par des opérateurs nationaux. Il s'agit, selon lui, de sociétés-écrans qui «sont en même temps acheteurs et vendeurs» déterminant les prix à leur guise.

Bakhti Belaïd indique que «durant le premier semestre de l'année 2015, il a été relevé plus de 24 000 constats d'infraction». Il a été constaté aussi pour plus de 40 milliards de dissimulations du chiffre d'affaires. A cela s'ajoute le blocage aux frontières de 24 000 tonnes de marchandises ne répondant pas aux normes. Le ministre fait état de poursuites judiciaires contre plus d'une centaine d'importateurs indélicats.

Pour lui, ce n'est qu'un échantillon. Bakhti Belaïd avoue que cela est insuffisant pour faire face à l'ampleur du trafic dans le commerce extérieur. Il a précisé que comme conséquence de ces infractions, quelque 24 000 tonnes de marchandises ne répondant pas aux normes sont bloquées aux frontières en attendant l'aboutissement des plaintes déposées contre plus d'une centaine d'importateurs indélicats.

Abordant la décision arrêtée mercredi dernier par le gouvernement d'instaurer des licences d'importation sur une quinzaine de produits phares, pesant lourdement sur la balance des paiements, Belaïd a affirmé que «les transactions effectuées par certains opérateurs économiques donnent souvent lieu à une grande spéculation».

Néanmoins de l'avis du ministre le dispositif en question, qui sera mis en œuvre en 2016, va permettre de mieux organiser la transparence et de vérifier notamment que les opérateurs ont réellement répercuté sur le marché national les prix des produits acquis à l'étranger.

S. N.

A QUELQUES SEMAINES DU SOMMET DE VIENNE

L'Opep optimiste sur une hausse des cours en 2016

L'Opep reste optimiste sur les cours du brut. En dépit des prévisions plutôt moroses de la plupart des cabinets d'analystes et de consulting de réputation mondiale, le cartel n'en finit pas d'étonner aussi bien les spécialistes que les acteurs du secteur énergétique dans le monde.

C'est ainsi qu'un rapport interne à l'organisation, révélé mercredi dernier par l'agence Reuters, fait état d'une hausse graduelle des cours du brut au cours de l'année 2016. Selon cette source, ces conclusions devront conforter un rapport interne au cartel et qui devra, probablement, être présenté lors du sommet de l'Opep prévu le 4 décembre prochain dans la capitale autrichienne. Selon les auteurs de ce rapport, la demande mondiale pour le pétrole brut produit par l'organisation restera sous pression pour plusieurs années, en dépit des ralentissements économiques des pays demandeurs ou l'augmentation des offres. Pour l'Opep, cette perspective devrait les inciter à proposer une éventuelle prolongation de la stratégie actuelle du cartel, une offensive sur les prix pour les abaisser afin de pénaliser les producteurs dont les coûts de production sont supérieurs à ceux des pays membres de l'Opep.

C'est ainsi qu'on prévoit un léger recul de l'offre de brut de l'Opep jusqu'en 2019, car les parts de marché du cartel seront préservées après l'effondrement des petites compagnies et producteurs de pétrole et de gaz de schiste, principalement aux Etats-Unis, et le tarissement des fonds servis à l'exploration de cette matière première. Or, cette politique a eu pour effet une chute brutale, et non progressive,



des cours du pétrole. Des prix du brut qui furent divisés en deux en quelques mois, affectant surtout les recettes et les budgets de plusieurs pays membres du cartel, notamment les monoexportateurs d'hydrocarbures comme l'Algérie et le Venezuela. Une situation qui avait profondément divisé les Etats membres de l'Opep, allant jusqu'à pousser Alger et Caracas à lancer des médiations et à engager des pourparlers avec des gros producteurs non membres de l'Opep, comme la Russie et le Mexique, sans résultats apparemment.

Le point de vue des monarchies du Golfe a fini par s'imposer sans difficulté, bien que l'Iran tente de revenir l'année prochaine, après la levée des sanctions, en augmentant son quota de production. D'ailleurs, ce rapport de l'Opep contient en annexe des commentaires de l'Algérie et de l'Iran. Ces derniers ont recommandé au cartel de revenir à son ancienne stratégie, en revoyant à la baisse le plafond de production de l'Opep.

« Parvenir à un accord sur un prix du pétrole juste et raisonnable pour les six à douze prochains mois » est l'une des étapes que l'Iran recommande à l'Opep, en ajoutant que « le plafond de production de l'Opep devrait être fixé à des intervalles de six ou douze mois ».

H. R.

CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE ALGÉRO-AMÉRICAINE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Augmenter l'élevage et la production laitière

LE GROUPE algérien Lachab et le Groupe Agricole International Américain (AIAG) ont signé, hier, un mémorandum d'entente pour la création d'une joint-venture algéro-américaine spécialisée dans des domaines allant de l'irrigation à l'importation des semences, à l'élevage pour la production laitière. C'est ce qu'a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Alger dans un communiqué. Des responsables de l'AIAG ont effectué une visite en Algérie, en octobre, à la tête d'un groupe de sociétés américaines spécialisées dans le domaine agricole et ont effectué des études de faisabilité à Oran, Mostaganem, Timimoun, et Adrar. Ces entreprises américaines offrent une expertise dans la production de la pomme de terre, l'élevage bovin, la production bio, et le transfert de technologie nécessaires pour améliorer et augmenter la production laitière. L'agro-industrie américaine peut jouer un rôle clé dans le soutien des efforts du gouvernement algérien pour augmenter la production agricole. Cet accord souligne l'engagement américain à travailler avec des partenaires algériens des secteurs privé et public pour l'expansion de la production agricole de l'Algérie et la création d'emplois. L'ambassadrice des E.U Mme Polaschik a assisté à la cérémonie de signature et a souligné que la coopération agricole est un élément essentiel de la relation bilatérale entre les Etats-Unis et l'Algérie. «Nous aspirons au développement d'une coopération dans l'agriculture, de plus en plus étroite entre nos deux pays », a affirmé Mme Polaschik, soulignant l'aide du service agricole de l'ambassade en vue d' «établir des relations avec les organisations et entreprises américaines engagées dans le transfert de technologie et dans le renforcement des capacités », sur la base d'une approche «gagnant-gagnant». Elle a également indiqué que le gouvernement et le secteur privé américains «sont prêts à aider le gouvernement algérien à diversifier son économie et à développer un secteur agricole dynamique, et à l'accompagner de quelque façon possible.»

K.M

LA MÈRE SOUFFRIRAIT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Disparition d'une famille algérienne en Libye

SANS NOUVELLES depuis près d'une semaine de plusieurs de leurs membres, les proches d'une famille originaire de Constantine ont souhaité l'intervention du ministère des Affaires étrangères. La mère, Mme Djamila Boumaza, 64 ans et souffrant d'une maladie chronique, sa fille Mme Hawa Khatla, 33 ans, et son fils Abdelhalim, 28 ans, en plus du gendre palestinien Mahmoud Saïd Darwiche, ont disparu depuis dimanche dernier de leur domicile à Tripoli en Libye, a-t-on appris des proches de la famille habitant la cité dite 4e kilomètre dans la périphérie sud de la capitale de l'Est. La fille Hawa, vivant avec son époux dans la capitale de l'ex-Jamahiriya depuis 2012 avait, nous a-t-on précisé, accueilli sa mère et son frère chez elle en terre libyenne à la faveur du climat peu tendu qu'a connu ces dernières semaines ce pays maghrébin.

Seulement, selon les explications des proches des disparus, ils auraient reçu dimanche dernier la visite d'éléments de la brigade de lutte contre la criminalité proche des révolutionnaires qui leur auraient demandé de les suivre pour interrogatoire. Depuis, nous explique-t-on, plus aucune nouvelle n'a filtré sur leur sort, bien que l'on dise qu'il est probable, -des informations que les proches auraient recueillis de Libye- qu'ils aient été cités dans une enquête.

Ne trouvant pas d'interlocuteurs sur place étant donné que la représentation diplomatique algérienne est fermée depuis plusieurs mois, la famille en appelle aux autorités algériennes pour faire la lumière sur cette affaire.

A. B.

ENFANTS DISPARUS, UNE TRAGÉDIE NATIONALE

Toujours sans nouvelles du petit Imad Eddine

Au moment où le petit Amine Yarichène a été enfin retrouvé la semaine dernière, après 12 jours de disparition, sain et sauf, le petit Ben Saada Imad Eddine, âgé d'à peine deux ans et originaire d'Oran, est toujours porté disparu depuis plus d'un mois.

La famille Ben Saada, originaire d'Oran, traverse depuis le 13 octobre dernier une pénible épreuve. Les parents du petit Ben Saada Imad Eddine recherchent leur petit garçon, en vain. Le garçon est porté disparu et les éléments des services de sécurité ont lancé un avis de recherche pour le retrouver.
Le petit Ben Saada Imad Eddine, qui portait au moment de sa disparition un débardeur orange, une chemise blanche et un short vert, n'a plus donné signe de vie depuis le mardi 13 octobre dernier à 17h. Il se trouvait dans son village dénommé Djefafla, situé dans la commune de Marsa El Hadjadj, dans la wilaya d'Oran. Il jouait à proximité de son domicile familial.
Pour les parents, ce sont de longs jours d´inquiétude. Recueillis par une chaîne télévisée privée, le témoignage de sa famille, notamment celui de sa sœur âgée de 8 ans, est bouleversant. Au bord des larmes, elle livre un témoignage plein d'émotion, demandant aux ravisseurs de «lui rendre son petit frère».
Ainsi, au moment où le cauchemar du jeune enfant âgé de 8 ans, kidnappé depuis plus de 13 jours à quelques mètres seulement de son domicile parental à Dely Ibrahim, prend fin, pour la famille Ben Saada, ce n'est que le début. Pour le moment, toutes les pistes sont suivies, d'autant plus que les enquêteurs ignorent toujours les circonstances de sa disparition.

PLUS D'UNE CINQUANTAINE D'ENFANTS ENLEVÉS EN SIX MOIS

Depuis le début de l'année, il y a eu des enlèvements à Oran, Constantine, Tébessa et un autre encore, à Alger...
Et le drame se poursuit. L'appel à la vigilance est devenu une nécessité pressante au moment où nos bambins risquent de rencontrer, sur leur trajet à l'école, dans la cage d'escalier ou dans la rue, un homme étranger animé d'intentions malsaines. Il suffit d'un moment d'inattention et le tour est joué, car on ne prévoit jamais ce type d'incidents malencontreux.
Déjà, pendant les six premiers mois de l'année en cours, pas moins de 58 enfants enlevés dont 4 sont toujours portés disparus. Ces chiffres ont été communiqués par Abderrahmane Arar, président du réseau Nada pour la protection de l'enfance et Maître Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, (Cncppdh) et donnent des sueurs froides!

Racha A.

DÉTOURNEMENT DE 400 MILLIONS DE CENTIMES À ALGÉRIE POSTE

Les juges confirment le premier jugement

LES JUGES de la 8e Chambre pénale de la cour d'appel d Alger ont confirme, hier, les peines prononcées par le président du tribunal correctionnel de Sidi M Hamed dans l'affaire de l'ancienne receveur d Algérie Poste, agence de Didouche Mourad
Pour rappel, Le procureur général près la cour d'appel d'Alger, Lakhrout a requis hier cinq ans de prison ferme contre l'ex-receveur de la poste, agence de Didouche Mourad.
Le même procureur a estimé que la mise en cause est entièrement responsable du trou financier découvert lors d'une inspection effectuée par des inspecteurs d'Algérie Poste au niveau des différents services de l'agence Didouche Mourad.
Le procureur général a par ailleurs affirmé en pleine audience que l'incriminée procédait aux retraits illégaux des comptes courants appartenant à trois membres de la même famille.
Selon le représentant du parquet général, elle utilisait des chèques de secours et mettait la mention «connue » pour éviter tout soupçon.
Il a tenu à préciser que l'accusée a réussi entre 2011 et 2014 à détourner pas moins de 400 millions de centimes des comptes courants des victimes qui se sont avérées des proches à elle. La mise en cause répondant aux initiales de S.R., avait été, rappelons-le condamnée lors de son premier jugement par le président du tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed, section des flagrants délits à trois ans de prison ferme pour s'être rendue coupable pour plusieurs chefs d'inculpation entre autre détournement de deniers publics et abus de confiance. L'inculpée, qui est incarcérée à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach, avait bénéficié de larges circonstances atténuantes au cours de son premier procès après que le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed ait requis huit ans de prison ferme assortis d'une amende de 200 000 dinars. IL avait estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne le détournement des sommes faramineuses des comptes courants des clients.
Lors de son passage à la barre devant le président de la 8e Chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, elle a nié tous les faits qui lui ont été reprochés que ce soit au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire estimant qu'elle n'a rien à voir dans cette affaire.
Mais cette dernière perdra de sa ténacité lorsque le président en charge du dossier lui a fait savoir que l'un de ses complices à savoir l'inspecteur, a reconnu avoir relevé plusieurs anomalies et carences dans les opérations qu'elle effectuait sans, toutefois prendre les mesures qu'il fallait.
Les victimes qui se sont succédé à la barre ont pointé un doigt accusateur vers l'inculpée qui s'est contentée de jeter des regards évasifs en leur direction.
L'une d'elles a affirmé au juge en charge du dossier que la mise en cause a pu retirer pas moins de 70 millions de centimes en une seule fois en utilisant la carte magnétique et le code qu'elle lui a donné auparavant.
Son avocat a dans sa plaidoirie sollicité la relaxe pure et simple arguant que les véritables accusés «n'ont jamais été inquiétés dans cette affaire».
Il convient de signaler qu'Algérie Poste s'est constituée partie civile pour demander une réparation matérielle suite au préjudice matériel qui lui a été causé suite aux manières fallacieuses utilisées par l'inculpée.

Redouane Hannachi

ÉMIGRATION CLANDESTINE

24 Harraga interceptés au large d'Annaba

LES ÉLÉMENTS des gardes côtes de la wilaya d'Annaba ont, lors d'une patrouille de routine, intercepté dans La soirée de samedi dernier à 21 milles au large des eaux territoriales, à hauteur du cap de garde de Ras El-Hamra, 24 harraga, apprend-on auprès de source sécuritaire. Agés entre 15 et 57 ans, les candidats à la « traversée de la mort » sont originaires d'Annaba, Laghouat, El Tarf Skikda et des maliens, étaient entassés à bord de deux embarcations de fortune et ont pris le départ depuis la plage de Sidi Salem, dans la daïra d'El Bouni, en direction de la rive sud de la méditerranée, en l'occurrence la Sardaigne, dans le sud de l'Italie, a ajouté la même source. Reconduits sur la terre ferme, les passagers clandestins ont été soumis aux formules d'usage, un contrôle médical avant d'être présentés hier devant le magistrat instructeur prés de tribunal d'Annaba. Retenant à leur encontre « tentative d'émigration clandestine ». Les 24 harraga ont été convoqués pour comparaître en citation directe la semaine prochaine devant la barre de la même institution juridique. A noter que depuis le début du mois de l'année 2015, Plus de 400 harraga, dont des femmes et des mineurs, ont été interceptés par les gardes-côtes. Il faut signaler que devant ce phénomène concernant l'émigration clandestine, les gardes côtes ont été dotés de moyens sophistiqués pour repérer tout mouvement maritime clandestin, de jour comme de nuit.

Nabil Chaoui

APC DE SEDDOUK

La crise enfin dénouée

L'APC de Seddouk est enfin débloquée après une crise qui a duré près de huit mois. Une session extraordinaire a été tenue hier avec la participation de la majorité des élus de cette APC qui compte 19 au total. Un nouvel exécutif a été désigné, au même titre que les commissions permanentes avec la participation des élus du FLN, RND et des élus indépendants et le retrait de l'exécutif des quatre élus du RCD.
Ainsi, le FFS garde la présidence de l'APC en la personne de M. Djamel Tigrine, le FLN, les indépendants et le RND ont obtenu chacun une vice-présidence. La nouvelle coalition a adopté les 18 points inscrits à l'ordre du jour, notamment la répartition du budget relevant des PCD, etc.
Un délégué a été aussi désigné pour l'antenne administrative de Tibouamouchine. Le déblocage de l'APC a été salué par les populations qui ont souffert à cause de la paralysie des projets de développement local.
Mais, il faut souligner que l'issue à cette crise a été rendue possible grâce à l'intervention du wali en personne qui aurait menacé de dissoudre cette assemblée si le blocage persistait encore.
Le président de l'APC de Béjaïa M. Abdelhamid Merouani qui est mouhafedh du FLN de Béjaïa a été dépêché à Seddouk par le premier responsable de la wilaya, mardi après-midi, pour porter un message aux élus afin d'œuvrer à débloquer l'APC.
Le mouhafedh de Béjaïa aurait convaincu surtout les élus de son parti à mettre fin à leur position intransigeante. Les élus se sont réunis au siège du FLN et ont signé un accord après plusieurs heures de pourparlers. Un procès-verbal a été élaboré et remis le lendemain au wali.

N. B.

GHARDAÏA

Plus de 8 quintaux de kif traité saisis à Guerrara

UNE QUANTITÉ de 8,18 quintaux de kif traité a été saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Guerrara (Ghardaïa), a indiqué hier, un communiqué de la 4e Région militaire à Ouargla.
La drogue a été saisie samedi en fin d'après-midi à bord d'un camion par un détachement de l'ANP du secteur opérationnel de Ghardaïa relevant de la 4e RM qui a également récupéré cinq téléphones portables et une somme d'argent évaluée à 210.837 DA, a précisé le communiqué émanant de la Direction régionale de la communication, l'information et l'orientation de la 4e RM.
Un autre détachement de l'ANP du même secteur opérationnel, a intercepté le même jour, dans la zone de Mansourah (Ghardaïa), un véhicule touristique avec à son bord une quantité de tabacs (cigarettes et chique), a-t-on ajouté.
La même source a fait aussi état de l'interception samedi dernier par un détachement de l'ANP du secteur opérationnel de Biskra, de quatre immigrants clandestins de nationalités africaines, sans documents d'identité.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'intensification des activités opérationnelles de protection des frontières et de lutte contre le terrorisme, la contrebande, le crime organisé et l'immigration clandestine, est-il souligné dans le texte.

R. N.

OPÉRATION DE L'ANP DANS LE SUD

Saisie de 800 kg de kif traité et d'une importante quantité de tabac

PLUS DE 800 kilogrammes de kif traité et une importante quantité de tabac ont été saisis samedi à Ghardaia par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Ghardaïa (4e Région militaire), a appréhendé le 7 novembre 2015, à la sortie de la ville d'El Guerrara, un narcotrafiquant à bord d'un camion chargé d'une quantité de kif traité s'élevant à 818 kilogrammes et a saisi une somme d'argent s'élevant à 210.837 DA» , précise la même source. De même, un autre détachement a arrêté un contrebandier et saisi un véhicule touristique et une quantité de tabac, dont la valeur est estimée à 79 700 DA, ajoute le communiqué. D'autre part et au niveau de la 6e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et en coordination avec les éléments de la Douane algérienne « a saisi 40.900 litres de carburants et 16 621 comprimés psychotropes» , conclut la même source.

S. N.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La facture allégée sur les premiers 9 mois

LA FACTURE d'importation des matériaux de construction a diminué de 27,4 % durant les neufs premiers mois de l'année en cours, en passant de 2,62 milliards de dollars (mds) à 1,9 mds à la même période de l'année précédente, selon les statistiques des douanes. Pourtant, en termes de volume, les quantités importées n'ont pas vraiment diminué durant la période considéré puisque elles sont passées de 8,39 millions de tonnes à 8 millions de tonnes durant les deux périodes comparées, soit une baisse de 4,8 %. « La baisse des dépenses a concerné les ciments, le bois, les produits en céramique, le fer et l'acier» , a-t-on précisé. Ainsi, la facture des importations des ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 352,32 millions usd (4,8 millions t) contre 448,32 millions usd (4,9 millions t), soit une baisse de 21,41% en valeur et un recul de 2,11% en quantité. Pour les importations du bois, la facture est passée à 477,03 millions usd (1,036 million de tonnes) contre 650,29 millions usd (1,14 million de tonnes), soit des baisses de 26,64% en valeur et de 10,7% en volume. Les importations de fer et d'acier ont baissé à 1,04 milliard usd contre près de 1,45 mds usd (-28,64%), selon les données du Cnis. Les quantités importées ont chuté de 6,07% passant à 2,14 millions de tonnes contre 2,27 millions de tonnes. La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise. Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu une baisse en valeur de 46,64% pour atteindre 36,37 millions usd (38.492 tonnes) contre plus de 68,16 millions usd (44.251 tonnes). **R. N.**

LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE LAIT PARTAGÉS SUR LES DERNIÈRES MESURES

Entre satisfaction et scepticisme

Des professionnels de la filière lait ont jugé « satisfaisantes» les dernières mesures gouvernementales visant à booster ce créneau sensible de l'agriculture au moment où d'autres, plus sceptiques, y voient un « pas insuffisant» pour le relancer, déplorant un manque de soutien en amont des producteurs.

Selon des professionnels de la filière contactés par l'APS à Souk-Ahras, bassin laitier par excellence, ces mesures les « satisfont largement» . Le relèvement du prix de référence du litre de lait cru de vache à 50 dinars, à savoir 36 dinars le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 dinars de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant, en plus de la vente directe aux éleveurs de bovins des aliments de bétail ont été favorablement accueillis par les éleveurs et les opérateurs de la filière.

Le président de la Chambre de wilaya de l'agriculture, Mohamed-Yazid Hambli, a estimé que ces mesures étaient « de nature à stabiliser toute la filière, à contribuer à l'augmentation de la production et à réduire les coûts de production du lait pour les éleveurs» . Ces mesures, prises après un processus de concertation engagé par le ministère de tutelle avec les représentants des éleveurs de bovins laitiers et des professionnels de la filière lait, permettront aux éleveurs « d'élargir leurs investissements» et « encourageront l'arrivée de nouveaux investisseurs notamment dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi» , selon ce responsable.

M. Hambli a toutefois préconisé de « suivre la mise en œuvre effective de ces mesures» et « leur renforcement par d'autres dispositions organisationnelles pour leur donner plus d'efficacité de sorte à ce que l'aide aille effectivement aux vrais éleveurs» . Il serait ainsi souhaitable, selon le président de la Chambre de l'agriculture, que le rôle de ces chambres soit « relancé» pour qu'elles puissent « mieux contribuer à l'organisation des éleveurs au sein d'associations professionnelles et de coopératives qui accompagneraient les éleveurs avant, pendant et après le processus de production, tout en les impliquant dans la distribution des fourrages pour écarter les spéculateurs et maintenir des prix réels» .



Les coopératives agricoles permettront également la collecte du lait et le contrôle de sa qualité ainsi que le développement des nouvelles technologies dont celle de l'insémination artificielle qui contribue à l'amélioration des races et réduit l'importation de vaches laitières, a encore indiqué Hambli.

Les coopératives et les laiteries peuvent également mettre en place des unités de production et de conditionnement des fourrages verts, par le recours aux crédits.

L'indivision du foncier agricole, un écueil à surmonter

L'entrave « majeure « pour les éleveurs demeure cependant liée au foncier agricole dont l'état d'indivision des terres privées empêche l'accès aux crédits bancaires, a-t-il encore considéré, avant d'appeler à « davantage de coordination entre les céréaliculteurs et les éleveurs laitiers pour développer les cultures fourragères, notamment sur les terres en jachère « . De son côté, le directeur des services agricoles, Abderrahmane Mansouri, a estimé « impératif» pour les investisseurs de s'impliquer dans le processus de transformation et de production de dérivés du lait dans cette wilaya où la production laitière a atteint, la saison dernière, les 110 millions de litres dont 45 millions de litres collectés. Faute de laiteries (deux seulement), l'essentiel de cette production a été transféré vers les unités de Tébessa, de Guelma, de Béjaia, de Annaba, d'El Tarf, d'Oum El Bouaghi et de Constantine, a noté le même responsable.

Pour Amar Djouamaâ, éleveur de bovins dans la commune de Henancha, les nouvelles mesures ont donné « un nouveau souffle « à la filière dès lors, surtout, qu'elles « devraient permettre de sauver les investissements existants « . Ces mesures sont « très satisfaisantes « et « elles nous aideront à engager, comme nous l'avons toujours souhaité, un processus d'alimentation étudié ainsi que le suivi vétérinaire du cheptel « , a considéré pour sa part Hassan Eddine Bahidji, gérant d'une laiterie privée, qui a appelé à « hâter l'octroi de crédits aux éleveurs et aux investisseurs « , et à « dégager le foncier nécessaire « .

Plus de soutien aux producteurs, un leitmotiv

Jugeant les nouvelles mesures prises par le gouvernement pour relancer la filière lait d'insuffisantes, des éleveurs producteurs de lait de la wilaya de Tizi-Ouzou demandent, pour leur part, aux laiteries de les soutenir. Tout en saluant l'effort de l'Etat pour soutenir la filière à travers notamment, l'augmentation de deux dinars de la prime octroyées aux éleveurs producteurs de lait, la mobilisation d'une cagnotte de 25 milliards Da à l'investissement dans la filière lait, destinée essentiellement à la production de fourrages, aux crédits bonifiés au profit des éleveurs bovins laitiers, à l'achat direct des aliments des minoteries et à la création d'une banque des petits agriculteurs, ces mesures « restent insuffisantes et doivent être soutenues par les laiteries pour permettre aux éleveurs de rentrer dans leurs frais de production du litre de lait « , ont-ils estimé.

Même si le prix de revient, selon les concernés, est estimé à 100 DA, dans la wilaya de Tizi Ouzou où les producteurs de lait pratiquent un élevage hors sol en raison de son relief montagneux et de la rareté du foncier agricole (la surface agricole utile (AU) ne représente que 33% de la superficie agricole totale), les éleveurs souhaitent que les laiteries fournissent de leur côté un « effort» en achetant le lait cru à environ 70 DA. Pour discuter de ces nouvelles mesures, le Conseil régional interprofessionnel du lait (CRIL) a prévu une réunion qui regroupera les producteurs de lait cru de la wilaya de Tizi Ouzou et les représentants des laiteries, dans la perspective d'aboutir à une solution allant dans le sens de l'augmentation du prix d'achat par ces dernières du prix du litre de lait, a indiqué Rabah Ouguemat, président du CRIL

APS

ELECTION SÉNATORIALE À BÉJAÏA

Les quatre candidats connus

LE CANDIDAT du FLN aux élections sénatoriales du 25 décembre prochain est enfin connu. C'est le maire et mouhafedh du parti à Béjaïa, en l'occurrence M. Abdelhamid Merouani. M. Merouani a remporté les primaires hier avec 78 voix devant son rival M. Saâdi Djerroud, mouhafedh de la Soummam, qui a récolté 36 voix sur les 148 élus que compte le parti et sur les 119 élus présents. Six bulletins étaient nuls et une vingtaine d'élus étaient absents à cette réunion. Celle-ci a été tenue dans un hôtel de la ville. Elle a été supervisée par M. Mustapha Bouterfa, ancien ambassadeur, Moussa Benhamadi, ancien ministre et membre du bureau politique et Saïd Berkat, membre du comité central et ancien ministre. Le candidat du FLN compte sur les 148 voix de son parti et celles des élus d'autres formations comme le MJD, AHD54, MEN et aussi les indépendants pour se faire élire.

Un travail de coulisses est déjà entamé dans ce sens et le FLN veut garder son siège.

Ainsi, les quatre candidats aux prochaines élections sénatoriales sont connus, puisque avant-hier, le président de l'APW M. Mohamed Bettache a été désigné candidat par son parti lors d'une réunion tenue à Amizour. Une rencontre présidée par M. Mohamed Nebbou, 1er secrétaire national du parti. M. Bettache a été désigné devant ses deux rivaux que sont les maires de Tamridgt et d'El-Kseur, M. Nacer Abdoune et le Dr Mustapha Aberkane.

Le candidat du FFS compte se faire élire par les 252 élus de son parti, mais il faut souligner que plusieurs élus ont quitté le parti qui se trouve aussi avec de nouveaux clivages provoqués par le choix de M. Bettache, et ce du côté des élus de l'est de Béjaïa, fidèles à M. Nacer Abdoune.

Pour sa part, le MPA compte valider ce lundi à Tichy la seule candidature du parti en la personne du maire de Oued Ghir M. Yacine Ramdani. Ainsi, si le FFS possède le plus d'élus à Béjaïa, il n'en est pas moins pour le FLN qui se trouve en bonne position avec le travail de coulisses effectué par le candidat. Idem pour le candidat du MPA qui a commencé sa campagne depuis six mois auprès des indépendants. Pour sa part, M. Mouloud Deboub président du bureau régional du RCD a été élu avec 77 voix devant son rival M. Djamel Benyoub qui en a obtenu 35.

N. Bensalem

LA CRISE EN SYRIE CHANGE LA DONNE

Vers un renversement de situation au Proche-Orient

La période du «Printemps arabe» touche à sa fin. Désormais, la Maison-Blanche et le Kremlin sont en train de redessiner les contours du «Moyen-Orient élargi». Cependant, leur accord conclu avant l'intervention militaire russe en Syrie pourrait être modifié par le changement de l'équilibre des forces. Rien ne prouve que Moscou accepte la stabilisation de la Syrie et fermera les yeux sur la partition de la Turquie et de l'Arabie saoudite qui vont commencer. Quoi qu'il en soit, le bouleversement qui s'annonce modifie la donne établie depuis cinq ans. La plupart des puissances impliquées essayent donc de retourner leur veste avant les autres.

Par Thierry Meyssan

La presse, dans quelque pays que ce soit, est tellement occupée à scruter la position de son propre État dans le conflit du Proche-Orient qu'elle ignore les négociations globales entre la Maison-Blanche et le Kremlin et, du coup, interprète de travers les événements secondaires. Pour clarifier l'agitation diplomatique actuelle, nous devons donc revenir à l'accord USA-Russie de septembre dernier.

La partie publique de cet accord a été formulée par la Russie dans un document distribué le 29 septembre au Conseil de sécurité de l'ONU. Il indique que, pour rétablir la paix et la stabilité en Afrique du Nord et au Proche-Orient, il faut et il suffit (1) d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité -ce qui implique notamment le retrait d'Israël sur ses frontières de 1967-et (2) de lutter contre l'idéologie terroriste-c'est-à-dire à la fois contre les Frères musulmans créés par le Royaume-Uni et soutenus par la Turquie, et contre le wahhabisme propagé par l'Arabie saoudite-.

Il avait été initialement prévu que la Russie fasse adopter une résolution en ce sens lors de la réunion du 30 septembre du Conseil de sécurité. Cependant, les États-Unis s'y sont opposés dans l'heure précédente. Sergey Lavrov a alors présidé la séance sans évoquer son projet. Cet événement majeur ne peut s'interpréter que comme un désaccord tactique qui ne doit pas entraver un accord stratégique. Le 20 octobre, le président Vladimir Poutine recevait au Kremlin son homologue syrien, Bachar el-Assad, en présence de ses ministres de la Défense et des Affaires étrangères, du secrétaire général du Conseil russe de sécurité nationale et du chef des services secrets. L'entretien portait sur l'application du plan russo-états-unien, incluant celle du Communiqué de Genève du 30 juin 2012. Le président Al-Assad faisait valoir qu'il suit les instructions de ce Communiqué et, notamment, qu'il a intégré dans son gouvernement les partis d'opposition qui en ont fait la demande conformément à la description que le communiqué fait d'un organe gouvernemental de transition. S'étant assuré que les deux pays avaient une même lecture du communiqué de Genève, la Russie et les États-Unis décidèrent de mettre au pas les États dissidents, à savoir la France, la Turquie et l'Arabie saoudite. Sachant que la position française n'est pas fondée sur des intérêts réalistes, mais s'explique exclusivement par un fantasme colonial et par la corruption de son gouvernement par l'argent turc et saoudien, la Maison-Blanche et le Kremlin décidèrent de traiter uniquement la source du problème, à savoir Ankara et Riyad. Le 23 octobre, John Kerry et Sergey Lavrov reçurent donc leurs homologues turc et saoudien à Vienne. Aucun texte final n'a été publié. Cependant, il semble que la Russie ait menacé les deux invités sans que les États-Unis ne prennent leur défense. Affolé d'une possible entente russo-états-unienne contre la Turquie et l'Arabie saoudite, la France convoqua alors un «dîner de travail», et non un «sommet diplomatique», à Paris. L'Allemagne, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, les États-Unis, l'Italie, la Jordanie, le Qatar, le Royaume-Uni et la Turquie « évoquèrent » et non « décidèrent » le sort de la Syrie. Le format de cette réunion correspond à celui du «Core Group» des «Amis de la Syrie», sauf l'Égypte qui a déjà secrètement rejoint le camp de la Syrie. Le fait d'avoir été contraint d'inviter les États-Unis a plombé la réunion. Là encore, pas de texte final.

Enfin, le 30 octobre, les États-Unis et la Russie réunissaient un plus vaste aréopage comprenant tous les participants aux deux réunions précédentes plus l'Égypte, la Chine, l'Irak, l'Iran, le Liban, Oman, l'Union européenne et les Nations unies. Si la presse s'est esbaudie de la présence de l'Iran qui avait été tenu à l'écart de tout règlement depuis le début du conflit, elle n'a pas relevé le retour de l'Égypte du maréchal al-Sissi qui rentre sur la scène internationale grâce à la découverte de ses nouvelles réserves de pétrole, ni de l'absence persistante de la principale puissance régionale, Israël. Ce dernier point



ne peut s'expliquer que dans le cas où l'État hébreu avait obtenu préalablement la garantie de parvenir à un de ses objectifs de guerre, la création d'un État colonial au Nord de la Syrie. Les participants ont tous été priés de signer une déclaration finale que seuls les Russes et les Iraniens ont pris soin de diffuser. Et pour cause : elle marque la défaite des faucons US. En effet, dans son point 8, il est indiqué que le «processus politique»-et non pas le «processus de transition»-sera conduit par les Syriens, propriété des Syriens, et que le Peuple syrien décidera du futur de la Syrie. Cette formulation lourde invalide le document Feltman qui constitue l'objectif depuis plus de trois ans des faucons US, des Français, des Turcs et des Saoudiens : la capitulation totale et inconditionnelle de la République arabe syrienne.

Le projet US se poursuit malgré l'accord avec la Russie

La suite des événements devrait donc logiquement être la mise au pas de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de la France, ce qui pourrait être fait tout en poursuivant les objectifs initiaux US.

Pour la Turquie, après le scrutin probablement truqué du 1er novembre et la victoire de l'AKP, la guerre civile devrait s'étendre et se développer jusqu'à la partition du pays en deux, puis à la fusion du Kurdistan turc, du Kurdistan irakien et d'un territoire arabe syrien occupé par les Kurdes syriens et les États-Unis. D'ores et déjà, le YPG et les États-Unis conquièrent ensemble un territoire arabe au Nord de la Syrie. Le YPG qui, jusqu'au mois dernier, recevait ses armes et ses soldes de Damas, s'est retourné contre la République arabe syrienne. Ses miliciens envahissent les villages conquis, expulsent les enseignants et décrètent la kurdisation forcée des écoles. Le Kurde, qui était parlé et enseigné à l'école, devient la langue unique et obligatoire. Les milices de la République arabe syrienne, notamment les Assyriens, en sont réduites à défendre leurs écoles par les armes contre leurs compatriotes Kurdes.

De son côté le roi Salman d'Arabie saoudite doit encaisser sa défaite au Yémen ; un voisin qu'il avait envahi officiellement pour soutenir un président en fuite, en réalité pour exploiter avec Israël le pétrole du «Quart vide» . Coup sur coup, les Émirats arabes unis et l'Égypte se sont retirés de sa Coalition. Les premiers après avoir essuyé de lourdes pertes parmi leurs officiers, les seconds plus discrètement, laissant les opérations militaires aux seules mains des Israéliens. Les Houthis, poussés vers le Nord par les bombardements, ont effectué plusieurs incursions en Arabie saoudite et y ont détruit des bases militaires aériennes et leurs matériels. Les soldats saoudiens, presque tous des étrangers servant sous écusson saoudien, ont déserté en masse contraignant le roi à prendre un décret contre les abandons de poste. Pour éviter un désastre militaire, l'Arabie saoudite a alors sollicité de nouveaux alliés. Contre de l'argent sonnant et trébuchant, le Sénégal a envoyé 6 000 hommes et le Soudan 2 000. La Mauritanie hésite à envoyer un contingent. Le roi, dit-on, aurait également sollicité l'armée privée Academi (ex-Blackwter/Xe) qui recruterait actuellement des mercenaires en Colombie. Ce fiasco est directement imputable au prince Mohammed ben Salmane, qui a revendiqué l'initiative de cette guerre. Ainsi, il affaiblit l'autorité de son père, le roi Salman, et fait gronder la contestation des deux clans exclus du pouvoir, ceux de l'ancien roi Abdallah et du prince Bandar. Logiquement ce conflit devrait aboutir à un partage de leur héritage entre les trois clans et donc à un partage du royaume en trois États.

Ce n'est qu'après ces nouveaux conflits que la paix devrait revenir dans la région, sauf dans la partie arabe colonisée par le nouveau Kurdistan, appelée à devenir le nouveau point de fixation des antagonismes régionaux en lieu et place de la Palestine.

Mais même écrit, le futur est incertain. Le renversement du rapport de forces entre Washington et Moscou pourrait modifier leur accord.

Les rats quittent le navire

Alors que les mauvais joueurs annoncent sans sourciller que l'intervention militaire russe en Syrie n'apporte pas les résultats escomptés par Moscou, les jihadistes en fuite se replient en Irak et en Turquie. Le chef d'état-major US, le général Joseph Dunford, a admis, le 27 octobre lors d'une audition au Sénat, que désormais les armes parlaient en faveur de la République arabe syrienne. Tandis que le Commandeur suprême de l'Otan, le général Philip Breedlove, a déclaré, le 30 octobre lors d'une conférence de presse au Pentagone, que c'est une litote de dire que la situation évolue de jour en jour et menace désormais la sécurité de l'Europe. Force est de constater que l'alliance entre les partisans du chaos et ceux de la recolonisation va non seulement perdre en Syrie, mais que l'Alliance atlantique elle-même ne peut plus prétendre à la domination globale. Du coup, une soudaine agitation traverse les chancelleries, beaucoup affirmant qu'il est temps de parvenir à la paix —ce qui sous-entend qu'ils pensaient jusque-là différemment.

Les « retournements de veste » qui s'annoncent à propos de la Syrie auront comme première conséquence la consécration du rôle international de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie ; deux acteurs que la presse occidentale présentait, il y a quatre mois encore, comme totalement isolés et voués à de terribles difficultés économiques ; deux puissances qui sont désormais les premières forces militaires, régionale pour l'Iran et globale pour la Russie ; et comme seconde conséquence le maintien au pouvoir du président el-Assad dont on annonce depuis cinq ans qu'« il doit partir ».

Dans ce contexte, la propagande de guerre continue imperturbablement, affirmant que si ce ne sont pas les bombardements russes qui tuent des civils, c'est l'armée syrienne qui les bombarde ; imputation confirmée par la matrice des organisations terroristes, les Frères musulmans, via leur Observatoire syrien des Droits de l'homme. Ou encore que la Russie est pressée de négocier car son intervention lui revient cher —comme si elle ne l'avait pas budgétisée durant sa longue préparation—. Jamais à court d'invention, le directeur de la CIA, John Brennan, prétend quant à lui que la Russie s'apprête à lâcher le président el-Assad, alors même que le président Poutine s'est gaussé de cette auto-persuasion quelques jours plus tôt, au Club de Valdai.

En France, la révolte gagne la classe politique. Les quatre principaux leaders de la droite, Dominique de Villepin, François Fillon, Alain Juppé et Nicolas Sarkozy ont chacun de leur côté déclaré qu'il est absurde de s'aliéner la Russie et de ne pas reconnaitre la défaite en Syrie. Cependant Alain Juppé, qui joua un rôle central dans le début de la guerre, notamment en signant un traité secret avec la Turquie, persiste à conserver l'objectif de renverser la République arabe syrienne, plus tard. À gauche, plusieurs leaders envisagent de prochains voyages à Damas.

La panique devant les changements prévisibles est générale. Si Nicolas Sarkozy s'est précipité chez le président Poutine, le vice-chancelier allemand, Sigmard Gabriel, en a fait de même Il a plaidé pour que l'on referme les contentieux et les rancœurs du passé et que l'on renoue le dialogue avec la Russie. Il était temps.

Source : voltairnet

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Sétif

N.I.F : 099 1190 100 18833

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 32 / 2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du lot **VRD + mur de soutènement** Des 522 Logements publics locatifs à travers la wilaya comme suit:

Projet et Nbr de Logements	lot	Programme
308/600 Logements publics locatif (LPL) **AIN TRICK** (W-Sétif) lot n° **03** : 112 logts Bâtiments : 10-11-12-13-14(RDC + 04)	VRD	4000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
100/1000 Logts publics locatif (RPHP) **lot n° 02 EL EULMA**. W- Sétif bâtiments : 01-02-03-04-05-06-07-08-09-10 (RDC+04)	VRD	2400/3400 Logts publics locatif (RPHP) à travers la wilaya année 2011
100/600 Logements publics locatif (LPL) **lot n° 04 EL EULMA** (W-Setif) Bâtiments : 01-02-03-04-05-06-07-08-09-10- (RDC + 04)	VRD	3000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
80/150 Logements publics locatif (LPL) **AIN AZEL** (W-Sétif) Bâtiments : 01-02-03-04-05-06 (RDC + 04)	VRD	3000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
50 Logements publics locatif (LPL) **AIN LEHDJAR** (W-Sétif) Bâtiments : 1-2-3-4-5- (RDC + 04)	VRD	4000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
50 Logements publics locatif (LPL) **BEIDHA BORDJ** (W-Sétif) Bâtiments : 1-2-3-4-5- (RDC + 04)	VRD	4000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
30 Logts publics locatif (LPL) **HARBIL**. W- Sétif bâtiments : 01-02-03- (RDC+04)	VRD + Mur de Soutènement	4000 Logts publics locatif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)

- Les cahiers des charges seront retirés auprès de la direction générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif, après paiement de **3.000,00** DA non remboursables représentants Les frais de reproduction auprès du département comptabilité et finance.

- Les offres doivent êtres accompagnés des pièces réglementaires exigibles.

*** OFFRE TECHNIQUE**

- Déclaration à souscrire + Déclaration de probité (Datées, signées et cachetées).
- Instructions aux soumissionnaires (Daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions spéciales + Cahier des prescriptions techniques (Daté, signé et cacheté).
- plans d'exécution - Planning De Réalisation (signé et cacheté)
- Registre de commerce- Numéro d'identification fiscale.
 - * Catégorie **trois** (03) et plus (activité Principale ou secondaire Bâtiments, hydraulique, travaux publics pour **50** Logts et plus)
 - * Catégorie **deux** (02) et plus (activité Principale ou secondaire Bâtiments, hydraulique, travaux publics pour **30** Logts)

Extrait de rôle (Apuré ou Avec Echéancier).- Mise à jours : CNASAT –CASNOS – CACOBATPH.

- Les bilans financiers des trois dernières années (**2012.2013.2014**) dument visés par les services des impôts, pour les sociétés ils doivent être certifiés par un commissaire aux comptes.
- Dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises commerciales (SARL – SNC – EURL – SPA) **Année 2014**.
- Un Extrait Du Casier judiciaire moins de trois mois Du Soumissionnaire Lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou Du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Ressources humaines (Approuvée par la CNAS), pour les cadres ; joindre un diplôme + affiliation à la CNAS en cours de validité.
- Liste des moyens matériels (Justifiés par un constat d'huissier de justice, expert en mines ou commissaire priseur (**Année 2015**) et les photocopies des cartes grises et les assurances en cours de validité pour le matériel roulant et qui sera réquisitionnés uniquement pour ce projet)
- Références Professionnelles : projets et projets similaires réalisés par le soumissionnaire portants le montant et le délai d'exécution délivrées par des institutions publiques désigné par le maitre de l'ouvrage.
- Toutes les pièces concernant la qualification du soumissionnaire dans le domaine (qualification et références Professionnelle).
- Statut de l'entreprise et son modificatif s'il existe.

*** OFFRE FINANCIERE**

- Lettre de soumission (Daté, signé et cacheté).
- Bordereau des prix unitaires - Devis quantitatif et estimatif.
- Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Direction Générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- Les offres techniques; Financières doivent être remise dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR » En précisant le projet choisi et le numéro de L'appel D'offres Adressée A Monsieur le Directeur Général de L'O.P.G.I. cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- La durée de préparation des offres est fixée à (**15**) **quinze jours** à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux et que la date limite de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres de **08h00 du matin jusqu'a à 14 h00,** et Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant : durée de préparation des Offres augmenté de trois (03) mois.
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'Office le Dernier jour de dépôt des offres à **14H00**.

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2015 / ANEP N° 352 522**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA CULTURE
DIRECTION DE LA CULTURE
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N°419/M.C/D.C/2015

Annonce de concours de recrutement

La direction de la culture de la Wilaya de Tamanrasset annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre au niveau de ses services aux postes désignés dans le tableau qui suit:

N°	Poste	Nb de poste	Modèle de dotation	Les conditions légales requises	Observation
01	Comptable administratif principale	01	Concours sur titre	-DUEA en comptabilité et fiscalité. -DUEA en comptabilité. - DUEA en comptabilité et gestion financière des entreprises. -DUEA en comptabilité et gestion. - T.S en gestion des stocks. -T.Sen économie et droit.	

01- Demande manuscrite de participation.
02- Deux (02) photos.
03- Copie conforme à l'original de la carte d'identité nationale l'égalisé.
04- Copie conforme à l'original du diplôme ou certificat de qualification ou niveau académique ou formative l'égalisé.
05- Copie conforme à l'original de certificat pour prouver la position envers le service national l'égalisé.
06- Casier judiciaires (N° 03) en cours de validité.
07- Certificat de résidence pour les candidats résidants à Tamanrasset.
08- Certificat d'emploi, le cas échéant.

Les candidats admis au concours sur titre sont appelés à compléter leur dossiers par les documents suivants:

01- Certificat de nationalité.
02- Fiche familiale, le cas échéant.
03- Deux(02) certificats médicaux (Médecine générale – pnumo phtisiologie) prouvant l'aptitude du candidat à occuper le poste désigné.
04- Quatre(04) photos.

Les dossiers complets doivent être déposés ou envoyés au plus tard 10 jours (journée de travail) depuis la publication de l'annonce à la direction de la culture de la Wilaya de Tamanrasset " service personnel ".

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2015 / ANEP N° 352 519**

REPUBLIQUE ALGRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Ain Defla
Etablissement public hospitalier de Ain Defla
NIF : 000744019004155

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 165 du décret présidentiel N°10-236 du 7 octobre 2010 complété et modifié portant réglementation des marchés publics le directeur de l'établissement public hospitalier de ain defla lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire de Lot N°01 : amenagements et rehabilitations des services d'hospitalisations et des services logistiques et Lot N°02: remis en etat de fonctionnement de la climatisation. D'appel d'offres national restreint N°10 / EPH AD / 2015 parue aux quotidiens « صدى الشرق » le 09/06/2015 et le jeune indépendant le 09/06/2015 et ce conformément à la PV DE réunion du comité des marché de L'EPH Ain Defla

Le Jeune Indépendant **du 09/11/2015 / ANEP N° 352 435**

Les États-Unis et la Russie ont identifié plusieurs intérêts communs au Proche-Orient

Nous assurons, depuis 2012, que les présidents Obama et Poutine ont des intérêts communs au Proche-Orient et qu'ils tentent de coopérer malgré l'opposition constante des faucons libéraux (Clinton, Petraeus, Allen, Feltman, Power). Pour l'expert militaire roumain Valentin Vasilescu, cette équation est renforcée par le refroidissement des relations entre Riyad et Washington.

Par Valentin Vasilescu



Selon la « théorie du Heartland » imaginée par Halford John Mackinder en 1904 à la Royal Geographical Society , le berceau de la civilisation (World-Island) comprend les trois continents qui sont liés les uns aux autres : l'Europe, l'Afrique et l'Asie. L'accès à son pivot (Heartland), où sont concentrés 60 % des ressources mondiales en minéraux, eau potable, terres propices à l'agriculture et forêts, est un couloir appelé demi-cercle périphérique intérieur. Ce couloir s'étend de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Afghanistan, en passant par la péninsule arabique, faisant du Moyen-Orient la « porte d'entrée centrale » du demi-cercle périphérique intérieur. Le contrôle de cette porte a été l'objectif géostratégique des grandes puissances mondiales, surtout après la Seconde Guerre mondiale.

Le Président des États-Unis Barack Obama s'est avéré être beaucoup plus intelligent et plus équilibré que ses prédécesseurs George W. Bush et Bill Clinton, quand il s'est proposé comme objectifs de politique étrangère, de conserver le statut de gendarme du monde des États-Unis, et de ne pas gaspiller les ressources financières et militaires dans toutes sortes de croisades inutiles. Ainsi, après que les États-Unis aient amené l'Iran chiite au bord de la faillite par le biais d'un embargo qui a duré des décennies, le président Obama a considéré qu'il pouvait déléguer à l'Arabie Saoudite sunnite la tâche de maintenir l'ordre dans la région Moyen-Orient musulman. L'Arabie Saoudite est parmi les pays les plus riches du monde et dispose d'une armée et d'un service de renseignement extrêmement puissants, même si elle obéit à des pratiques et une mentalité féodales.

Ayant les mains libres vis-à-vis de la Maison-Blanche, l'Arabie Saoudite, le Qatar et la Turquie ont commencé à rêver de la renaissance de l'Empire ottoman. La première étape était la mise en œuvre du gigantesque projet de Qatar Petroleum qui permettait d'approvisionner l'Europe en gaz du Qatar et de l'Arabie Saoudite, en empruntant l'ancienne voie du gazoduc Nabucco. Bien que mort-né, le gazoduc Nabucco a été soutenu par l'UE et des États-Unis. Comme ce nouveau gazoduc éliminait Gazprom sur le marché européen, Bachar Al-Assad, l'allié du Kremlin, s'est opposé à ce que le projet de Qatar Petroleum traverse le territoire syrien.

L'Arabie Saoudite et le Qatar, dirigés par des mentalités féodales ont élaboré un plan A, typiquement islamiste, pour renverser Bachar Al-Assad. Ils ont dépensé pour cela 4 milliards de dollars pour le recrutement, la formation et l'armement des rebelles islamistes qui, avec le soutien de la Turquie, se sont introduits en Syrie.

En 2011, la guerre civile éclate en Syrie et, après deux ans d'affrontements armés dans lesquels ils ne réussissent pas à obtenir ce qu'ils voulaient, l'Arabie Saoudite et le Qatar se tournent vers un plan B. Pour tenter d'ouvrir une voie alternative pour le gazoduc de Qatar Petroleum vers la Turquie et qui contourne la Syrie, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont réussi, en 2013, à fusionner en Irak, des groupes sunnites pour former l'EI. Le groupe échappe immédiatement au contrôle en devenant financièrement indépendant, après la conquête de champs pétrolifères, les raffineries, les pipelines et les oléoducs en territoire kurde (nord de l'Irak). La Turquie, adversaire des Kurdes, a largement amené sont concours, étant le pays où aboutit toute la production par pipelines, en dépit des nombreux rapports du lieutenant-général US Michael T. Flynn, directeur de la DIA (Defense Intelligence Agency).

C'est seulement à ce moment-là que la Maison-Blanche a compris qu'elle avait commis une énorme erreur en laissant l'Arabie Saoudite et le Qatar mettre le chaos au Moyen-Orient. Soutenir Bachar Al-Assad en neutralisant l'EI ? Cela équivaudrait à une déclaration de guerre contre le monde musulman sunnite, dirigé par l'Arabie Saoudite.

Avant de gagner la Seconde Guerre Mondiale, le 14 février 1945, le président Franklin D. Roosevelt a rencontré secrètement le roi Abdul Aziz Bin Al Saoud sur le croiseur USS Quincy en mer Rouge. Le but de la réunion était d'établir les conditions d'une coopération pour assurer la stabilité dans l'après-guerre au Proche-Orient, les États-Unis se chargeant d'assurer la sécurité de l'Arabie Saoudite. Washington a une dette morale envers l'Arabie Saoudite qui est le principal fournisseur de pétrole des États-Unis depuis 65 ans.

Comme solution d'urgence, Washington a décidé de préparer un noyau dur de 5 400 combattants islamistes « modérés » qui seront envoyés se battre contre l'ÉI. Mais, une fois en Syrie, ils passent du côté de l'ÉI. Le cas le plus retentissant a été celui du colonel Gulmurod Halimov, ancien commandant de la police spéciale (OMON) du Tadjikistan, qui a suivi cinq cours sur la lutte contre le terrorisme dans une base des forces d'opérations spéciales du Pentagone.

Dans le centre de la Syrie, outre l'ÉI, l'armée syrienne doit également affronter Jaish al-Fateh, une alliance de factions islamistes, certains d'entre elles affiliées au Front Al Nusra (branche syrienne d'Al-Qaïda). Pour faire face aux récentes offensives de l'armée syrienne, les chefs du front Al Nusra de la province de Hama ont décidé de coordonner l'action de résistance, au niveau local, avec des combattants de l'État Islamique. En outre, le Front Al-Nusra a remplacé ses emblèmes et drapeaux par ceux du Mouvement de la Ahrar al-Sham, considéré comme « modéré ». Le Mouvement Ahrar al-Sham fait partie des Frères musulmans, établi en Turquie selon la doctrine et les principes de l'ÉI.

Cinq autres groupes terroristes ont rejoint récemment le Mouvement Ahrar al-Sham, dans l'espoir qu'ils seraient considérés comme des « modérés », afin de se voir livrer des armes anti-char de production états-unienne BGM-71 TOW. Il s'agit de la brigade Tawhid Al Asimah (active à Damas), le bataillon Abu Amarah (à Alep), la brigade Wa Atasimu (Damas), la brigade martyre colonel Ahmad Al-Omar, le Mouvement Binaa Umma (à Daraa et Quneitra). Avançant sur du sable mouvant avec, à la clé, un chaos total, la Maison-Blanche a commencé à faire des concessions à ceux qui étaient ses adversaires jusqu'à récemment. La première a été la levée des sanctions imposées à l'Iran chiite, à condition qu'il participe avec ses troupes à la neutralisation des groupes sunnites de l'ÉI. L'Arabie Saoudite a réussi à surprendre les rebelles chiites Houthis au Yémen par un débarquement de troupes dans le port d'Aden. Comme l'Arabie Saoudite n'a pas les moyens nécessaires pour un groupe expéditionnaire (pas de navires sur coussin d'air avec des hélicoptères embarqués, ni aucun navire de débarquement classique), elle a fait appel au navire HSV-2 Swift des Émirats Arabes Unis. Ce navire ultra-rapide (vitesse 80 km/h), avec une capacité de transport de 500 tonnes de cargaison, a été acheté à la Marine des États-Unis, et dispose également d'un pont pour le décollage-atterrissage de deux hélicoptères MH-60.

Au cours des dernières semaines, les Émirats Arabes Unis et l'Égypte ont tous deux abandonné l'Arabie Saoudite dans son aventure au Yémen. C'était l'Égypte qui avait acquis les deux navires Mistral de 21 000 tonnes, avec 16 hélicoptères construits par la Russie à bord. La raison de distanciation vis-à-vis de l'Arabie Saoudite a été déterminée par des données recueillies par les services de renseignement des deux pays liés au refroidissement des relations de l'Arabie Saoudite avec la Russie et en particulier avec les États-Unis.

Par la suite, les Russes et les États-uniens ont signé un protocole d'entente de sécurisation des vols au-dessus de la Syrie, par lequel les deux pays ont mis en place un mécanisme commun d'organes de contrôle militaires. Les procédures comprennent un canal ouvert en permanence pour l'échange d'informations et la coopération en cas d'urgence. Les équipages russes et états-uniens ont immédiatement procédé à un exercice conjoint dans des conditions proches de la distance minimale de sécurité. Le vol s'est déroulé au-dessus de la partie centrale de la Syrie, les rapports radio sur les paramètres vol étant donnés sur une fréquence commune, à la fois en russe et en anglais.

Vu sous cet angle, pour Obama, qui sort tout à fait terni de l'équation syrienne, l'intervention militaire de la Russie en Syrie semble être la solution la plus appropriée pour sauver la face. C'est la raison pour laquelle le président Obama a tout intérêt à soutenir dans l'ombre, ou au moins à laisser la Russie faire ce que les États-Unis ne peuvent pas se permettre de faire, pour que l'ÉI et les nombreux groupes islamistes créés par l'Arabie Saoudite qui représentent un risque majeur pour le Proche-Orient et les États du nord de la Méditerranée, disparaissent le plus rapidement possible.

Valentin Vasilescu
Source : voltairnet

La Sierra Leone déclarée exempte de la transmission du virus Ebola

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré la Sierra Leone exempte de la transmission du virus de l'Ebola, responsable de la mort de milliers de personnes dans le pays et d'une brutale récession économique.
«L'OMS déclare la fin de l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone», a annoncé Anders Nordstrom, responsable de l'OMS pour la Sierra Leone, lors d'une cérémonie dans la capitale Freetown, en présence du président sierra-léonais Ernest Bai Koroma.
Cette épidémie d'Ebola, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait plus de 11.300 morts - dont quelque 4.000 en Sierra Leone - sur quelque 29.000 cas recensés, un bilan toutefois sous-évalué, de l'aveu même de l'OMS.
Les victimes se concentrent à 99% dans trois pays limitrophes: la Guinée, d'où est partie l'épidémie en décembre 2013, la Sierra Leone et le Liberia.
Les spécialistes soulignent que le risque persiste au-delà de ces 42 jours, en raison surtout de la subsistance du virus dans certains liquides corporels, en particulier le sperme, où il peut survivre parfois jusqu'à neuf mois.
La prudence est également de rigueur en raison des nouveaux cas toujours signalés en Guinée voisine, notamment dans la préfecture de Forécariah, près de la frontière avec la Sierra Leone.
Dans son dernier rapport hebdomadaire mercredi, l'OMS a précisé que 382 personnes étaient sous surveillance en Guinée, dont 141 considérées comme «à haut risque».

Le Plan national anticancer est passé à l'étape de l'application

«Le plan national de lutte contre le cancer est passé à l'étape de l'application, a affirmé hier à Alger en marge des 9e Journées médico-chirurgicales de la Sûreté nationale, le Pr Messaoud Zitouni, coordonateur national du plan, qualifiant cette étape de «la plus cruciale».



Nous sommes passés à la deuxième étape, qui est la plus cruciale et peut être la plus difficile, qui est celle de l'application et la mise en œuvre du plan anti-cancer pour qu'on puisse évaluer les résultats des objectifs attendus de ce plan», a-t-il déclaré. Rappelant que le Plan national anticancer a été adopté par le Conseil des ministres en mai dernier, le Pr. Zitouni a souligné que «d'ici à la fin de l'année, on va avoir un premier rapport annuel de toutes les activités de l'année 2015 pour voir s'il y a des choses qu'il faut consolider ou d'autres qu'il faut réviser».
Le professeur Zitouni a insisté, à cette occasion, sur l'engagement du chef de l'Etat pour la mise en place de ce plan ainsi que l'apport des professionnels du secteur. «Je voudrais insisté sur deux choses. Premièrement, l'engagement politique au plus haut niveau de l'Etat, c'est à dire au niveau du président de la République, qui, depuis plusieurs années, a soutenu la lutte contre le cancer. Deuxièmement, c'est l'hommage que je voudrais rendre aux professionnels de santé sur le terrain et parmi eux des centaines qui exercent au niveau de la sûreté nationale», a-t-il souligné. En matière de suivi, il a relevé que le plan fera l'objet d'»une évaluation continue».
Pour sa part, le professeur Larbi Abid, a indiqué, que «le cancer est une préoccupation majeure pour les décideurs, les professionnels de santé et la population en général».
Il a souligné que «ce Plan s'articule autour de 8 axes stratégiques dominés par la prévention des facteurs de risque et le dépistage de certains cancers prévalant mais également sur la redynamisation du traitement».
Le professeur Berkane Salah, a estimé, de son coté, que «l'approche de nos spécialistes dans la prise en charge de cette pathologie est très parcellaire».
Il a noté, à ce propos, que «les spécialistes n'utilisent pas tous les moyens matériels et surtout humains pour améliorer cette prise en charge», plaidant pour que «le médecin généraliste joue pleinement son rôle du diagnostic jusqu'au suivi du patient en passant par l'apport pré-thérapeutique».

«Dosage des marqueurs tumoraux», nouvelle approche anti-cancer à l'EHU d'Oran

NE NOUVELLE approche thérapeutique dite «Dosage des marqueurs tumoraux» vient d'être adoptée par l'Etablissement hospitalo-universitaire 1er Novembre d'Oran (EHUO), dans le cadre de la prise en charge des pathologies cancéreuses, a-t-on appris auprès du président du Conseil scientifique de cet établissement public de santé, Pr Salah Lellou.
«Ce procédé moderne, adopté depuis une semaine à l'EHUO, permet d'affiner la thérapie ciblée pour chaque type de cancer», a précisé Pr Lellou à l'issue des 5èmes Journées de pneumologie qui ont réuni, deux jours durant, une quarantaine de conférenciers algériens et étrangers.
«La technique repose sur l'analyse de sang ou de l'urine du patient en vue de détecter l'éventuelle présence des marqueurs tumoraux qui sont des substances naturellement produites par les cellules cancéreuses», a expliqué ce responsable, également président du conseil scientifique de la faculté de
médecine et chef du service de pneumo-phtisiologie de l'EHUO.
«Le dosage révélé par les résultats des analyses permet d'intervenir avec davantage d'efficience à la faveur d'une thérapie ciblée», a indiqué Pr Lellou qui a aussi présidé les travaux de la manifestation scientifique consacrée à la pneumologie et à la chirurgie thoracique.
«Les analyses permettent de déterminer avec précision le type de cancer», a-t-il fait valoir, affirmant que les nouveaux médicaments destinés à la thérapie ciblée sont disponibles au sein de l'EHUO.
Les différents intervenants aux Journées de pneumologie ont mis en relief l'importance de la nouvelle approche offrant l'avantage de traiter le malade tout en préservant les cellules saines de son organisme, et d'autres encore comme l'immunothérapie (renforcement du système immunitaire).
Au plan chirurgical, l'accent a été mis sur les interventions dites «conservatrices», lesquelles consistent à opérer uniquement le tissu malin, contrairement aux méthodes classiques d'enlèvement de lobes entiers.
La rencontre a en outre vu les participants réitérer l'intérêt de la prévention et du dépistage précoce, notamment dans le cadre de la lutte contre le tabagisme qui demeure la première cause de cancer, «et pas seulement pour le poumon puisque d'autres organes peuvent être affectés, dont le larynx et la vessie», a tenu à préciser Pr Lellou.
Dans ce contexte, a-t-il rappelé, l'EHUO est doté d'un Comité anti-tabac avec une unité de consultation d'aide au sevrage qui voit, en moyenne, un patient sur dix libéré de sa dépendance en quelques semaines de prise en charge.
La nécessité de multiplier ce type de services a été également mise en évidence par le doyen des oncologues algériens, Pr Djilali Louafi, qui a aussi insisté sur l'importance de la chimiothérapie et de la radiothérapie à un stade avancé du cancer.
Plus de 200 jeunes praticiens ont bénéficié d'ateliers de formation au titre de ces journées scientifiques, avec, entre autres thèmes abordés, «la rédaction médicale scientifique», «l'apnée du sommeil» et «les explorations fonctionnelles respiratoires (EFR)».
Pour rappel, cette rencontre s'était ouverte vendredi en présence du président du Comité national de prévention et de sensibilisation sur le tabagisme, Pr Noureddine Zidouni qui a annoncé la prochaine mise en oeuvre d'une série d'actions, dont la création d'un réseau national des associations de lutte anti-tabac.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL SE DÉPLACE À DJANET

Une première mondiale dans un site marqué par 5 000 ans d'histoire

Depuis plus de dix ans l'Orchestre symphonique national entreprend des tournées à travers tout le territoire. L'escale de Djanet ce 14 novembre couronne en beauté ce long périple, clôturant le cycle de l'ensemble des wilayas visitées



Cette belle performance ne peut que réjouir intensément le directeur de l'Orchetre symphonique national, Abdelkader Bouazzara, qui a pris à cœur de mener à bien cette noble mission de sensibiliser nos populations à l'art musical, quelle que soit la wilaya à laquelle ces citoyens appartiennent. Pour cette tournée à Djanet, dans la wilaya d'Illizi, le responsable de l'Orchestre symphonique national a voulu qu'elle soir mémorable. Ce sera une première mondiale car cette tournée aura lieu dans un endroit féérique rempli d'histoire. Ce lieu du concert se situe dans un site unique au monde. Ce sera en plein désert, à Tigharghar, un endroit anciennement marquée par une haute civilisation, puisqu'il recèle d'admirables peintures rupestres, témoignages d'une histoire vieille de plus de cinq mille ans. Cette zone de la wilaya d'Illizi est d'ailleurs reconnue universellement et inscrite dans le patrimoine mondial de l'Unesco. Le concert qui y sera donné ce 14 novembre sera aussi grandiose, à la hauteur de la notoriété de ce site rempli d'histoire. L'Orchestre symphonique national au grand complet s'accompagne de son imposante chorale ainsi que de deux voix superbes, celle de Nada El Rayhane et celle de Miloudi Mohamed Choughil, un chanteur natif de ces régions de légende. Au programme figurent deux pièces de musique universelle et surtout de remarquables bouquets de chants partriotiques et des titres du riche et dense patrimoine des régions du grand Sud. La voix douce et mélodieuse de Nada El Rayhane interprétera un émouvant chant patriotique composé par Noubli Fadel sur un poème de Azzedine Mihoubi. L'hommage sera rendu à ce site, témoin de cinq mille ans d'histoire, par l'interprétation d'une pièce originale intitulée. Ténéré, Symphonie des sables. Un moment fort de ce concert est le passage du compositeur et talentueux instrumentiste, Hocine Bouifrou. Son grand exploit , c'est d'avoir introduit la zorna en tant qu'instrument de musique symphonique après l'avoir intelligemment enrichi techniquement, pour être en mesure d'être au niveau d'un instrument de musique classique. Hocine Bouifrou a inscrit pour ce concert, une féérie de pièces puisées dans notre patrimoine. Ce sera le maestro Amine Kouider qui tiendra la baguette de ce majestueux concert. Il réservera la matinée à un concert éducatif offert à la jeunesse de Djanet. Pour la tenue de ce grand événement culturel, il faut saluer l'accompagnement, le soutien et le concours des autorités de la wilaya d'Illizi et de celles de la daïra et de la commune de Djanet.

Kamel Cheriti

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Rock sur les ponts

OUVERTE ce samedi 7 novembre, à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, la première édition du 213 Fest, dédiée au rock et au métal, réunit deux jours durant des groupes et des artistes d'Algérie. Organisé par l'association locale ACT (Art et culture avec tact), l'événement, le premier du genre dans la ville des Ponts, inscrit dans le cadre du programme de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a drainé une foule nombreuse de jeunes qui a transformé la salle en « arène musicale » où blousons de cuir et santiags ont fait bon ménage. Le bal de cette première édition est ouvert avec le groupe Traxxx de Tizi-Ouzou. Composé de Mustapha à la batterie, d'Omar à la basse et au chant, de Yanis à la guitare, de Lotfi au clavier et de Cherif aux percussions, le groupe rapidement déchaîné, a présenté des tubes de ses albums I hate, Sawt al ahrar en arabe, en français et en tamazight que le public semble parfaitement connaître. Dans une fusion originale de rock et de gnawa, la troupe a produit un langage musical très original qui a littéralement transporté un public ne tenant plus en place.

Sans aucune pitié pour les enceintes acoustiques qui n'en finissaient pas de vibrer, le groupe Acyl a pris le relais pour entamer, dès son apparition sur scène, une improvisation aux sonorités guembri et karkabou, faisant monter d'un cran une ambiance déjà à son paroxysme.

Le groupe enchaîne avec Angel sins, un morceau dédié à la situation difficile vécue par l'Algérie dans les années 1990,



pour enchaîner sans transition avec Evil depth pour évoquer la nature humaine dans toutes ses dimensions. Aux rythmes des guitares amplifiées et aux percussions typiquement algériennes (derbouka), le groupe a présenté Mercurial et Caldera, des chansons reprises en chœur par les jeunes présents. Amine Benothmane, le chef du groupe, annonce ensuite Guillotine, en hommage, a-t-il tenu à préciser, « aux Hommes qui ont déclenché la guerre de libération nationale et à tous ceux qui sont morts pour que vive l'Algérie ». La chanson, titre-phare du prochain album d'Acyl, interprétée en arabe et en chaoui est longuement ovationnée par un public aux anges et qui en redemandait. Pour Hichem Kikaye, membre de l'association ACT et un des organisateurs de cet événement, 213 Fest est aussi une rencontre musicale « favorisant les échanges entre groupes algériens de rock ». Affirmant que la musique est « réellement un langage universel rapprochant les cultures et les peuples », l'organisateur a insisté sur le fait que la fusion « n'appauvrit pas le patrimoine musical, mais contribue bel et bien à son enrichissement ». Trois autres groupes sont attendus pour animer le deuxième jour du 231 Fest, en l'occurrence Numidas, Oktav et Arkan. L'association ACT, composée de musiciens et d'amateurs de musique rock et hard rock, est créée en 2013.

R. C

SORTIR

ARCHITECTURE
Exposition L'art de construire en Espagne du photographe Ricardo Santonja jusqu'au mardi 10 novembre. Des images qui cherchent un nouveau langage visuel pour un dialogue entre le spectateur et l'architecture. Espace Espana de l'ambassade d'Espagne, Alger.

FEMMES
Exposition de peinture 9 femmes en automne. Galerie Rochedi-Centre commercial Zemzem, Sidi Yahia, Alger. Avec Narimène Ghlamallah, Yasmina Saadoune, Fatiha Bisker, Djahida Houadef,Valentina Ghanem, Dida Ouchene, Naïma Lounes, Naïma Doudji, Amal Benghezala.

ARTISANAT
Expo-vente Richesses et talents d'Algérie. Du jeudi 12 (11h) au dimanche 22 novembre. Espace España de l'ambassade d'Espagne, Alger. Tissage de tapis de Ghardaïa, panchos et vestes de Touggourt, céramiques de la famille des Boumehdi, sculptures et peintures sur bois, tableaux de peinture, châles brodés, patchwork.

CERAMIQUE
Exposition La céramique autrement de l'atelier Soupçon d'Art. Avec Rachida et Samia Merzouk et Karim Sergoua. Galerie Ezzou' Art, centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au 12 novembre.

VERNISSAGE
Exposition Purification de l'artiste peintre Karim Sergoua. Vendredi 13 novembre. 15h. Galerie Sirius. Telemly, Alger.

MINIATURE
Exposition Tolérance apprivoisée de miniatures et d'enluminures de Hachemi Ameur. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre.

PHOTO
6e Festival national de la photographie d'art. Musée d'arts modernes d'Alger, jusqu'au vendredi 20 novembre. Avec des photographes de Constantine: Djihane Benmaghsoula, Hamza Filali, Skander Benmohamed, Sihem Satouh, Sihem Salhi, Khaled Sahour, Abdelkrim Alloui, Samia Filali, Mohamed Amine Medjoudj, Chawki Bouldroua, Djamel Ghazel.

DIB
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre autour du commissaire Mourad Krinah. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

AUTOMNE
8e Salon d'automne, jusqu'au samedi 16 janvier. Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

RALLYE RAID INTERNATIONAL D'ALGÉRIE :

Les participants déçus

LES PARTICIPANTS au Rallye raid « Sahari international » d'Algérie, qui prend fin samedi avec le déroulement de la 6e et dernière étape entre Laghouat et Alger, sont quasi unanimes à dire que « cet évènement n'a pas été à la hauteur » tant le circuit était parsemé d'embûches, tout au long de la compétition. « Les organisateurs de ce rallye auraient peut-être dû consacrer plus de temps à préparer l'évènement, en faisant appel à des experts étrangers pour les aider dans cette tâche », ont indiqué samedi à l'APS certains participants. En effet, la 1re étape de ce rallye, lundi dernier entre Alger et Laghouat (380 km) a été annulée pour des « raisons sécuritaires », notamment, « la présence de camions et semi-remorques » sur le circuit, qui auraient pu mettre en danger la vie des pilotes, particulièrement celle des motards. La 3e étape de ce rallye, entre El-Ménia et Timimoum, fut également annulée, et cette fois, les organisateurs ont évoqué « des raisons techniques », sans communiquer davantage de détails. Seule la 2e étape de ce rallye s'est relativement bien passée et les participants ont pensé qu'après l'échec de la première étape, les choses étaient enfin rentrées dans l'ordre et que la course allait se poursuivre dans de bonnes conditions. Mais les soucis sont vite revenus et ce, dès l'étape suivante. La 4e étape a été ainsi marquée par une importante désorganisation, à tel point que les concurrents ne connaissaient même pas le point d'arrivée. Les journalistes chargés de la couverture de ce rallye ont eu droit, eux aussi, à leur part de soucis, notamment en ce qui concerne l'obtention des résultats, de l'information et la connexion à internet. Les pilotes, particulièrement les motards, se sont plaints du manque de coordination en termes d'approvisionnement en mazout. « Ce rallye n'a pas été à la hauteur sur les plans logistique et technique, et c'est dommage, car le paysage était formidable. Avec une meilleure organisation, ça aurait pu être parfait », a déclaré la concurrente italienne, Barbara Werner, dont c'est la 4e visite en Algérie depuis 1993. « Les organisateurs manquaient d'expérience, c'est regrettable. Seule la beauté du paysage a sauvé la face», a résumé son compatriote motard Franco Beco. Le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Chihab Baloul a reconnu que cette 1re édition du Rallye Raid « Sahari international » d'Algérie « a présenté des lacunes », affirmant qu'il « assume entièrement cet échec ». Baloul s'est cependant accordé quelques circonstances atténuantes, affirmant que « c'était une première expérience en la matière et nous avons tout mis en oeuvre pour relever le défi de bien l'organiser. Malheureusement, les choses ne se sont pas déroulées exactement comme nous l'avions espéré et c'est dommage », a reconnu le président de la FASM. « Il s'agit cependant d'une bonne expérience, qui nous aidera à nous perfectionner et à faire mieux à l'avenir », a ajouté Baloul.

1ER FORUM DES ATHLÈTES ALGÉRIENS SOUS L'ÉGIDE DU COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN MUSTAPHA BERRAF PRÉSIDENT DU COA

«Tous les athlètes médaillés auront droit à une formation de haut niveau»

C'est dans la grande salle de l'hôtel Hilton d'Alger que s'est tenu hier sous l'égide du comité olympique Algérien , le premier forum des athlètes Algériens placé sous le signe '' Respect, confiance, conviction et dévouement ''.



Noufel / LJI

Une première qui devrait en appeler et d'autres car vivement salué par tous les acteurs de la scène sportive présents, du premier responsable du mouvement sportif, le Ministre de la jeunesse et des sports El Hadi Ould Ali, au plus jeune des athlètes d'élite invité à prendre part à ce rendez vous qui espérons le fera tache d'huile. Prenons le premier la parole Abderahmane Hammad président de la commission des athlètes au COA après avoir souhaité la bienvenue à tous, invitera le président Mustaph Berraf pour la traditionnelle allocution de bienvenue avant de céder le micro au Ministre El Hadi Ould Ali l'ouverture officielle de ce forum . Le Ce dernier s'est dit très heureux et très fier d'honorer de sa présence cette belle initiative qu'il soutient au nom du gouvernement et en son nom personnel d'autant qu'elle est basée sur le respect, la confiance, la conviction et le dévouement. Le Ministre a rendu un hommage au comité olympique p Algérien qui n'a jamais failli pour apporter son aide précieuse aux efforts consentis dans le seul but de porter plus haut les valeurs du mouvement sportif national. '' Je salue haut l'importance d'un tel événement et les thèmes choisis par ces champions qui ont donné tant de bonheur à l'Algérie. Je tiens aussi pour l'occasion à féliciter les équipes seniors dames et hommes d'handi -basket pour leur sacre de Samedi en remportant le titre africain qui leur donne droit à une participation aux prochains jeux paralympique de Rio'' dira fièrement le ministre des sports. Juste après sa brève intervention, El Hadi Ould Ali a été invité par le président Berraf a honoré un symbole du mouvement sportif national et ex figure de proue du handball national en particulier Zhor Guidouche. Le premier intervenant dans ce forum n'est autre que le Dr Ali Moussa, maitres de conférences en sociologie et directeur de l'EST/STS qui a débattu su un sujet très sensible à savoir, comment étaler son expériences sur la reconversion d'une carrière d'un athlète à la vie professionnelle via la création d'une entreprise. Warda Semmame directrice d'études au ministère de la formation professionnelle prendra après le relais toujours sur le même thème. Cette dernière a annoncé que son département est disposé à prendre en charge la formation avant et après la carrière des athlètes à travers deux formes, La première initiale à la jeunesse et la seconde professionnelle et même à distance pour les personnes qui ne peuvent pas des déplacer et qui voudraient améliorer leur compétences. Le président du COA interviendra de nouveau dans le même contexte pour rappeler que le comité olympique algérien a délivré des diplômes de 1er, 2e et 3e degré reconnus par le CIO et inviter dans la foulée les président de fédérations et les directeurs centraux relevant du MJS à prendre en considération ces diplômes et insérer les jeunes là où ils ont besoin de leurs compétences. '' Je profite de la présence de monsieur le Ministre pour l'invité à faire le nécessaire à ce que les athlètes de niveau mondial soit pris en charge pour le reste de leur carrière et ouvrir les portes aux titulaires de DES d'exercer dans tous les pays du monde. Le président Berraf annoncera pour l'occasion que des conventions vont être signées entre le COA et le MJS qui permettra aux athlètes algériens d'intégrer facilement la société nationale.'' Tous ceux qui sont montés sur le podium pour l'Algérie auront droit à une formation de haut niveau '' ajoutera le boss du COA. Le Directeur général de l'ANSEJ, Mer Mourad Zemali fera un exposé à son tour avec chiffres à l'appui sur le rôle que peut jouer son département envers les athlètes, non sans rassurer tout le monde que ses services assureront la formation aux athlètes sur le fonctionnement des entreprises crées jusqu'à leur financement. Le forum se poursuivra dans l'après midi avec l'intervention de Mr Hanafi Si Larbi directeur de la réglementation et de la corporation au MJS pour débatte des droits et des devoirs des athlètes. Kourad Mohamed parlera du rôle et des responsabilités des athlètes au delà du champ de jeu. Mustapha Boughadou interviendra sur les relations avec les médias et le bon usage des réseaux socios. Maitre Hacani Mohamed traitera pour sa part de la gestion du plan de carrière sportive . Amar Brahmia du parcours du sportif de haut niveau. Enfin le Dr Amine Leghraieb rappellera l'importance du contrôle medico sportif, Dr Mechaker de la lutte anti dopage et le Dr Chouiter de la santé de l'athlète avant et après sa carrier.

Sam.S

HANDI-BASKET/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE :

L'Algérie s'offre le trophée en hommes et dames et se qualifie aux JO-2016

LA SÉLECTION masculine algérienne de basket-ball sur fauteuil roulant a conservé le titre de champion d'Afrique de handi-basket, en s'imposant face à son homologue marocaine sur le score de 74 à 63, en finale de la compétition disputée samedi soir à Staoueli (Alger). Grâce à ce succès, l'Algérie réalise le doublé, dames et messieurs, et décroche les deux billets qualificatifs aux Jeux paralympiques de Rio De Janeiro en 2016. Dans cette finale aux allures de derby maghrébin, les Marocains ont été les premiers à prendre l'avantage au score. L'Algérie conclue le match sur le score de 74 à 63 et conserve le titre de champion d'Afrique en s'adjugeant le droit d'aller disputer les JO-206 l'été prochain au Brésil. La troisième place du podium est revenue à la sélection sud-africaine qui s'est imposée en match de classement face à l'Egypte sur le score de 77 à 65. Pour les trophées individuels, l'Algérien Nabil Guedoun a été élu meilleur joueur du tournoi (MVP), alors que le titre de meilleur marqueur est revenu au Sud-africain Richard Nordjef. La sélection féminine algérienne de basket-ball sur fauteuil roulant a remporté la première édition du championnat d'Afrique de handi-basket, en s'imposant face à son homologue sud-africaine sur le score de 60 à 47, en finale disputée samedi à Staoueli (Alger). Grâce à ce succès, les Algériennes décrochent leur billet pour les Jeux paralympiques de Rio de Janeiro en 2016.



11E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL DE LIGUE 2 MOBILIS

Bonne opération des Bélabésiens

Le big match de la 11e journée du Championnat national de deuxième Division entre l'ASO Chlef et l'USM Bel Abbès n'a pas connu de vainqueur mais ce sont les Vert et Rouge de la Mekerra qui font la meilleure opération puisqu'ils conservent le leadership et maintiennent toujours les trois points d'avance sur les Chélifiens. A vrai dire, c'était une occasion encore pour l'ASO Chlef pour se rapprocher davantage sur son adversaire du jour mais les Bélabésiens ont tenu bon pour revenir avec un précieux point.

Ce score de parité n'a pas profité aux Batnéens du Chabab, puisque ces derniers sont revenus, eux aussi, d'un point (0 à 0) de Bordj Bou-Arréridj. Le CABBA tout comme l'ASO Chlef avait également une aubaine de réduire l'écart au classement et se retrouver à une toute petite longueur des Batnéens. Il n'en demeure pas moins que le CA Batna est bien placé (2e avec l'ASO) à l'issue de cette 11e manche.

Par contre, l'Olympique Médéa, en battant sur la petite des marges le CRB Ain Fakroun, grimpe à la quatrième loge au classement général et réalise la meilleure opération de la journée quand on sait que l'USMBA, l'ASO et le CAB ont tous récolté un seul point chacun durant cette manche.

Belle victoire en déplacement de la JSM Béjaia aux dépens de l'AS Khroub. Un succès qui permet aux gars de Yemma Gouraya de devenir un sérieux client pour la remontée parmi les élitistes. Les Bougiotes sont cinquièmes au classement, un rang qu'ils partagent conjointement avec le Mouloudia d'El Eulma, victorieux sur le score de 1 à 0 devant Amel Boussaâda.

Cette onzième journée n'a pas été du tout prolifique en buts puisque sur les huit rencontres programmées, on a inscrit seulement 12 buts et la formation qui a été « offensive » est le Paradou AC qui s'est permis le luxe d'aller battre l'USMM Hadjout chez elle sur le score de 3 buts à 1. Une victoire qui permet aux banlieusards de la capitale de quitter la zone dangereuse et occuper la 8e place en compagnie de la JSM Skikda, corrigée par l'OM Arzew sur le score de 2 buts à 0.

Autre succès en déplacement, celui des Chaouiyas de l'USC qui, nonobstant les problèmes qui rongent le club, sont allés damer le pion aux Mouloudéens de Saïda, là où plusieurs clubs trébuchent. L'USC a



battu le MCS sur le score de 2 à 1 et, malgré ce succès, l'USC n'est pas encore sortie de l'auberge puisqu'elle occupe la peu reluisante 14e place, avec seulement deux points d'avance sur le duo qui forme la marche, en l'occurrence Hadjout et Ain Fakroun.

Said Lacète

RÉSULTATS

ASO Chlef - USM Bel-Abbès	0-0
USMM Hadjout - Paradou AC	1-3
MC Saïda - US Chaouia	1-2
OM Arzew - JSM Skikda	2-0
O Médéa - CRB Aïn Fekroun	1-0
CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna	0-0
AS Khroub - JSM Béjaïa	0-1
MC El Eulma - Amel Boussaâda	1-0

Classement :	**Pts**	**J**
1). USM Bel-Abbès	22	11
2). ASO Chlef	19	11
—). CA Batna	19	11
4). O. Médéa	18	11
5). JSM Béjaïa	16	11
MC El Eulma	16	11
6). AS Khroub	15	11
—). CABB Arréridj	15	11
8). JSM Skikda	14	11
—). Paradou AC	14	11
10). —). A Boussaâda	13	11
—). OM Arzew	13	11
13). MC Saïda	12	11
14). US Chaouia	11	11
15). USMM Hadjout	9	11
—). CRB Aïn Fekroun	9	11

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2018 (2e TOUR) TANZANIE-ALGÉRIE :

Les Verts en stage à Sidi Moussa

LA SÉLECTION algérienne de football entame dimanche un stage au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue de la double confrontation face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) comptant pour le deuxième tour des qualifications de la Coupe du monde Russie-2018. Le coach national Christian Gourcuff a fait appel, pour cela, à 25 joueurs dont trois éléments évoluant en championnat de Ligue 1 : les deux portiers Doukha (JS Kabylie) et Asselah (CR Belouizdad) ainsi que le défenseur Ziti (JS Kabylie). Une partie des joueurs ayant joué les matchs de championnat avec leurs clubs respectifs durant le week-end sont attendus dimanche, alors que le groupe devrait être au complet lundi. Le milieu de terrain offensif du FC Valence (Liga espagnole) Sofiane Feghouli, forfait pour le match disputé samedi par son club sur le terrain du Celta Vigo (victoire 5-1), souffre de «problèmes physiques», selon la presse ibérique. L'ancien joueur de Grenoble Foot (France) qui figure tout de même dans la liste des 25, est attendu à Alger pour être ausculté par le staff médical des Verts avant d'être éventuellement dispensé des deux rendez-vous. La liste est marquée par la convocation pour la première fois du défenseur Ramy Bensebaini (Montpellier/France), qui fait partie également de l'effectif de la sélection des moins de 23 ans (U-23). Le gardien de but Rais M'bolhi (Antalyaspor/Turquie), Adlene Guedioura (Watford FC/Angleterre), Aissa Mandi (Stade de Reims/France), Nabil Bentaleb (Tottenham/Angleterre), Djamel Mesbah (Sampdoria de Gênes/Italie) et Rachid Ghezzal (Lyon), effectuent leur retour chez les Verts après une période d'absence pour diverses raisons. Par ailleurs, l'attaquant Hilal Soudani (Dinamo Zagreb/Croatie), blessé, a déclaré forfait. La Tanzanie accueillera l'Algérie le 14 novembre au National Stadium de Dar Es Salaam, alors que la manche retour aura lieu le 17 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour le troisième et dernier tour des éliminatoires, qui regroupera 20 équipes scindées en cinq groupes de quatre. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le mondial-2018 en Russie.

STADE DE REIMS : MANDI REJOUE APRÈS UN MOIS ET DEMI D'ABSENCE

LE DÉFENSEUR international algérien du Stade de Reims, Aissa Mandi, qui souffrait d'une blessure au genou, a retrouvé la compétition samedi soir à l'occasion de la réception du GFC Ajaccio (défaite 2-1) en match comptant pour la 13e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le joueur algérien a pris part à l'intégralité de la rencontre après un mois et demi d'absence due à une entorse avec ligament interne touché, contractée lors du match face à Angers (0-0) dans le cadre de la 7e journée. La défection de Mandi a été préjudiciable pour la formation de Reims qui avait enchaîné les contres performances en l'absence de son capitaine. Le retour de Mandi intervient au moment opportun puisqu'il figure dans une liste de 25 joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur national Christian Gourcuff en vue de la double confrontation face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) comptant pour le 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. Le défenseur polyvalent avait raté le match face au Lesotho (victoire 3-1) dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2017, ainsi que les deux matchs amicaux disputés en octobre dernier à Alger face à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0). Mandi (23 ans) a disputé jusque-là 101 matchs en Ligue 1 française. Il avait fait ses débuts dans ce palier lors de l'exercice 2012-2013 sous les couleurs de Reims, le seul club qu'il a connu jusque là dans sa carrière de joueur.

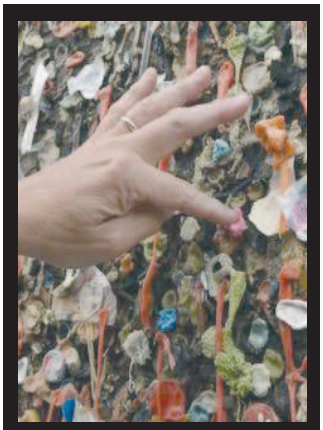
VALENCE FC : FEGHOULI ABSENT CONTRE CELTA VIGO

L'INTERNATIONAL algérien du FC Valence (Liga espagnole de football) Sofiane Feghouli, blessé au genou, n'a pas pris part au large succès de son équipe contre Celta Vigo (5-1) samedi en match de la 11e journée du championnat d'Espagne de football de première division. Convoqué la veille dans la liste des 19 par l'entraîneur Nuno Espirito, le milieu offensif algérien a été finalement remplacé à la dernière minute par Joao Cancelo lors de cette rencontre remportée largement par Valence. L'absence de l'ancien joueur grenoblois contre Celta Vigo à quelques jours de la double confrontation contre la Tanzanie (14 et 17 novembre) en qualification de la Coupe du monde 2018, n'arrange pas les affaires du sélectionneur Christian Gourcuff déjà privé de son buteur Hilal Soudani, blessé.

MBOLHI ENCHAÎNE LES MATCHS AVEC ANTALYASPOR ET RASSURE GOURCUFF

LE GARDIEN de but international algérien d'Antalyaspor Rais M'bolhi, a signé samedi sa quatrième titularisation lors du match nul concédé à domicile face à Kayserispor (1-1), comptant pour la 11e journée du championnat de première division turque de football. Les matchs enchaînés par Mbolhi ne peut que rassurer le sélectionneur national Christian Gourcuff, en vue de la double confrontation contre la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du 2e tour des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie.

APRÈS 20 ANS, LE MUR DE CHEWING-GUMS DE SEATTLE VA ÊTRE NETTOYÉ



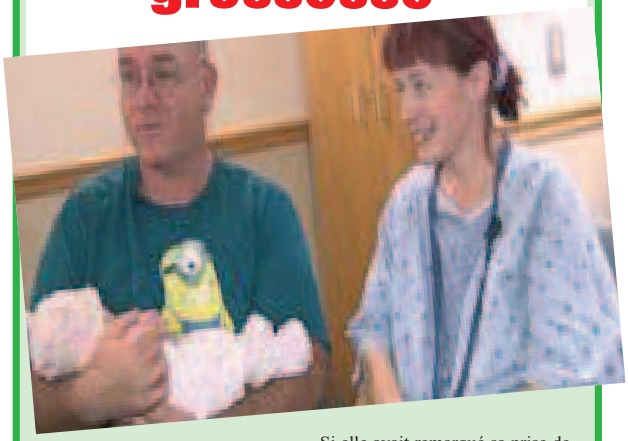
LE CÉLÈBRE "Gum Wall" (comprenez "Mur de chewing-gums") de Seattle va être nettoyé, une première en 20 ans.
Le nettoyage de ce mur situé dans le quartier du "Pike Place Market" doit commencer ce mardi 10 novembre et devrait prendre plusieurs jours. Et pour cause: pas moins de 150 chewing-gums recouvrent chaque brique de cette paroi de 16 mètres de long et de 2,5 mètres de hauteur. Coût estimé de l'opération: environ 3.700 euros.
La tradition de coller son chewing-gum sur ce mur remonte au début des années '90, lorsque les spectateurs d'un théatre faisant la queue ont trouvé ce moyen de passer le temps.
Aujourd'hui, après 20 ans, un nettoyage s'impose pour préserver le bâtiment. Les gens pourront à nouveau coller leur chewing-gum dès que le mur sera rafraîchi.

Un braquage de banque à 16,50 euros



BRAQUEUR DE BANQUE, ça ne paye plus. Jeudi, deux individus auraient commis un hold-up dans une agence de la Banque populaire, à Cambrai, selon la police qui confirme une information de France 3.
Peu avant l'heure du déjeuner, jeudi, deux malfaiteurs armés aux visages dissimulés sous des casques de moto ont fait irruption dans la petite agence bancaire située rond-point du Cateau, à Cambrai, dans le Nord.
A l'aide de leurs armes, ils ont menacé les personnes présentes, à savoir le personnel de la banque et une cliente, et leur ont demandé de se coucher au sol. En premier lieu, les individus auraient fait main basse sur le contenu du coffre relais qui contenait pas moins de 16,50 euros en monnaie.
Sans doute contrariés par la maigreur du butin, les braqueurs présumés auraient ensuite exigé que les employés de la banque leur livrent le contenu du distributeur de billets. Là encore, chou blanc, puisque seuls les convoyeurs de fonds ont accès à ces machines. Faute de mieux, ils se seraient finalement rabattus sur les 500 euros qu'une cliente venait de retirer avant de prendre la fuite en scooter.
Une patrouille de police a pris en chasse les deux individus dès leur sortie de la banque.
Après quelques kilomètres de course-poursuite, les fuyards ont abandonné leur scooter et continué leur échappée à pieds, chacun de son côté. Deux policiers ont suivi l'un des braqueurs présumés dans sa course à travers champs. Ils sont parvenus à le rattraper alors que celui-ci tentait d'arrêter les voitures sur une départementale. Malgré la résistance de l'individu, les fonctionnaires ont réussi à le maîtriser.

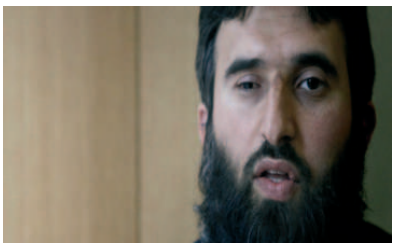
Elle accouche de son premier enfant une heure après avoir appris sa grossesse



JUDY BROWN, c'est elle, habite dans le Massachusetts. Souffrant de graves douleurs abdominales, cette femme a raconté à la chaîne de télévision ABC News qu'elle s'était donc rendue aux urgences de l'Hôpital de Beverly, où le personnel lui a expliqué qu'en réalité, elle était en plein « travail ». La patiente n'a d'ailleurs pas tardé à accoucher : une heure après son entrée dans l'établissement, elle a donné naissance à une petite fille, de 3,6 kg !
Si elle avait remarqué sa prise de poids ? « Oui », a-t-elle fait savoir aux médias. Mais la quadragénaire, humble, avait mis cela sur le compte de son âge et « probablement de la ménopause qui s'annonçait ». Mariée depuis vingt-deux ans, Judy Brown n'avait jamais eu d'enfants. Absolument pas préparé à accueillir un bébé dans leur foyer, le couple a dû emprunter un siège de voiture et un berceau à la maternité.

Le saviez-vous

TORTURÉ PENDANT 5 ANS AU CAMP DE GUANTÁNAMO À CAUSE D'UNE ERREUR D'IDENTIFICATION !



Né le 28 Novembre 1969, Omar Deghayes est un citoyen libyen qui dispose du statut de réfugié avec sa famille au Royaume-Uni depuis son enfance. En 2002, Deghayes était en visite au Pakistan, où il a été arrêté par l'armée américaine et envoyé au camp de détention de Guantánamo.
Deghayes a été détenu et torturé dans le camp pendant plus de 5 ans sans être accusé d'aucun crime. La raison pour laquelle il a été arrêté est qu'un informateur anonyme avait erronément identifié Omar dans une vidéo des moudjahidine arabes avec des rebelles en Tchétchénie (la personne dans la vidéo a été ensuite correctement identifiée, c'était un homme du nom d'Abu al-Walid qui a été tué en Tchétchénie par les Russes en Avril 2004).
Au cours de ces 5 ans, Omar Deghayes a été aveuglé d'un œil après qu'un soldat lui a mis son doigt dedans, il a été soumis à des chocs électriques, sexuellement abusé, maintenu nu dans l'eau glacée, il a vu d'autres détenus tués par des soldats…

VIRÉ APRÈS AVOIR "LIKÉ" UNE PHOTO SUR FACEBOOK



"N'AJOUTEZ QUE des amis de la vraie vie sur votre compte Facebook!"
Troy Garrod, 27 ans, a eu une mauvaise surprise par SMS. Il a appris en lisant son smartphone qu'il était viré. Et la raison est tout à fait inattendue: il a été licencié après avoir "liké" une photo sur Facebook. Son employeur, un grossiste en livres, a jugé qu'il se moquait d'une personne. Il a été accusé d'avoir "intimidé" la personne photographiée en aimant le cliché "inapproprié".
La photo en question représentait pull avec une image de cinq loups sur le dos. Le cliché initial avait été téléchargé par une collègue féminine. "Mon Dieu, je ris comme jamais!", avait-elle écrit. Il a cliqué sur le bouton "j'aime", comme 70 personnes, rapporte The Mirror.
Après avoir reçu la notification de son licenciement, il s'est senti spolié. "Ça m'a fait mal et j'étais en colère. Tous mes anciens collègues ont trouvé ça ridicule."
Troy, qui ne connaît même pas l'identité du propriétaire du pull en question, déplore: "Quand les gens surfent sur Facebook, il ne perçoivent pas ça comme un outil professionnel. On pense que c'est un réseau social. Je veux prévenir les gens et leur dire de scinder leur vie privée et leurs contacts professionnels sur Facebook. Soyez vigilants en devenant "amis" avec des collègues!"

Facebook veut créer un téléporteur virtuel grâce à l'Oculus Rift

Propriétaire de la société qui développe le casque de réalité virtuelle Oculus Rift, Facebook a de grandes ambitions pour cette technologie. Le réseau social veut en faire un téléporteur virtuel grâce auquel les utilisateurs pourront parcourir le monde ou interagir avec des personnes éloignées comme si elles étaient en face d'eux.

Interrogé par The Business Insider en marge du Dublin Web Summit, Mike Schroepfer, directeur technique de Facebook, a annoncé vouloir « créer un téléporteur d'ici 2025 ». Il envisage pour cela d'améliorer la technologie de l'Oculus Rift pour en faire « un outil qui permette d'être où on veut, quand on veut, sans se préoccuper des frontières géographiques ».
Mike Schroepfer évoquait donc bien plus la réalité virtuelle qu'une forme d'ubiquité physique. Mais cela permettrait d'interagir avec des personnes éloignées comme si elles étaient là, de visiter des lieux inaccessibles et de parcourir le globe en un battement de cils. Palmer Luckey, fondateur de l'Oculus, envisage même déjà des applications



éducatives, pour remplacer ou compléter les sorties scolaires. Faire tomber la frontière entre le réel et le virtuel
Mike Schroepfer annonce finalement plus une évolution sociale qu'une révolution technologique. Si la réalité virtuelle se démocratise, Facebook imagine déjà des jeux MMO en immersion totale, voire un environnement propre à chaque personne, construit grâce à des technologies de sculpture 3D comme Oculus Medium. Schroepfer a déclaré travailler à « faire croire aux sens que le monde virtuel est réel, imiter le monde autour de soi en temps réel et donner à n'importe qui la possibilité de créer ce qu'il imagine en 3D ».
Son plus grand défi reste donc de faire disparaître la frontière entre virtuel et réel. Car si des environnements virtuels sont déjà bien développés, à l'image de l'Expeditions Pioneer Program de Google, il faut encore donner à l'utilisateur l'impression qu'il en fait partie. « Cela pose des problèmes de reconstruction du monde 3D, de reconstruction du visage puisqu'on a un Oculus sur le visage : il faudra réussir à le resynthétiser pour la personne en face », avait admis Mark Zuckerberg en juillet. Si l'Oculus Rift devrait être commercialisé dès le premier trimestre 2016, Facebook n'a pas encore dévoilé son prix de lancement.

L'iPhone 6s peut vous servir à peser vos objets

VOUS VOULEZ peser et comparer les poids de vos objets ? Il y a une application iPhone 6s pour ça !
L'innovation majeure apportée par les iPhone 6s et iPhone 6s Plus reste sans conteste l'arrivée du 3D Touch pour l'écran. Une technologie qui vient révolutionner l'usage du tactile et qui permet un tas de nouvelles possibilités dans l'usage de son smartphone, et même les plus improbables, même si elle nous a laissé dubitatifs lors de sa présentation. Un développeur vient de sortir une application qui vous permet de peser vos objets grâce à l'écran de votre iPhone 6s grâce à l'utilisation du 3D Touch.

L'iPhone 6s pour comparer le poids de vos objets

L'application Plum-O-Meter a été développée par Simon Gladman spécifiquement pour l'iPhone 6s. Grâce à la technologie 3D Touch, elle vous permet de servir de balance. Attention, il ne s'agit pas ici de vous donner le poids de ce que souhaitez mesurer, mais d'en comparer le poids afin de vous dire lequel est le plus lourd. Pour sa démonstration, le développeur utilise des prunes, d'où le nom de l'application (Plum veut dire prune dans la langue de Shakespeare). Simon Gladman précise que grâce au 3D Touch, il est possible de comparer le poids de 5 objets en même temps (à condition qu'ils ne soient pas trop gros bien entendu).



Les développeurs adoptent le 3D Touch

Si vous tentez absolument à utiliser Plum-O-Meter, ne serait-ce que pour tester les capacités du 3D Touch, il faudra vous rendre sur la page GitHub App dédiée et l'installer grâce à Xcode. Rien ne dit si cette dernière débarquera un jour sur l'App Store, mais en entendant, elle démontre clairement que les développeurs s'intéressent de très près à l'utilisation de la technologie 3D Touch.
Plum-O-Metter nous démontre d'ailleurs que la technologie d'Apple est plutôt très précise et nous laisse finalement entrevoir un bel avenir pour cette dernière.

Google recherche un partenaire pour créer ses processeurs

GOOGLE voudrait pouvoir développer ses propres puces pour smartphones à l'instar d'Apple avec les processeurs Ax. Cela permettrait d'uniformiser l'univers autour d'Android.
Google serait à la recherche d'un partenariat afin de développer des puces spécialement étudiées pour son système d'exploitation Android. C'est le site « The Information » qui relaie cette nouvelle. Google aurait ainsi plus de contrôle sur les innovations liées à son système d'exploitation mobile, notamment dans les fonctionnalités multimédias.

Google veut développer ses propres processeurs

Le géant américain serait actuellement en discussion avec les différents fabricants de smartphones qui distribuent des appareils Android afin de conclure un partenariat pour avoir son mot à dire sur le développement de puces destinées aux smartphones utilisant son système d'exploitation mobile. Ainsi Google éviterait la fragmentation technique qui règne actuellement et qui freine l'évolution technologique d'Android.



Le groupe américain pourrait ainsi développer certaines fonctionnalités d'Android sans dépendre des technologies qui sont sur le marché, notamment en ce qui concerne le multimédia. Cette information est corroborée par une annonce publiée par Google qui recherche un « architecte de puce multimédia » capable de diriger un « effort de développement de microprocesseur« .

Des négociations seraient en cours

Tout comme Apple et Samsung qui développent conjointement les puces Ax, Google a besoin d'un partenaire pour fabriquer ses propres puces. Qualcomm ferait un très bon candidat, ses processeurs Snapdragon se retrouvant dans de nombreux smartphones Android dans le monde entier, mais pas sûr que le fabricant veuille développer un processeur qui pourrait alors éclipser son produit phare.
Google ne peut certainement pas s'associer avec un petit fabricant car cela pourrait entrainer des problèmes de production, ni avec un constructeur moins aguerri car le groupe a besoin de technologies de pointe pour proposer des produits de qualité. Aussi, afin d'éviter la fragmentation technique, la solution pour Google serait de renouer des accords avec les constructeurs de Nexus et fabriquer ses smartphones de toute pièce.

BLACKBERRY RASSURE LES UTILISATEURS SUR LES MISES À JOUR



D'après BlackBerry, le Priv est le smartphone Android le plus sûr du marché. L'OS de Google étant le terrain de jeu des hackers, la firme canadienne promet des mises à jour de sécurité constantes.
Les smartphones proposés par BlackBerry ont toujours été reconnus pour être les plus performants en matière de sécurité et le fabricant compte bien continuer ainsi avec le Priv, son premier smartphone fonctionnant sous Android. Ainsi, la firme canadienne annonce que des mises à jour seront déployées tous les mois pour combler les éventuelles failles.

Priv : BlackBerry promet des mises à jour système réactives

Android est le système d'exploitation mobile le plus utilisé dans le monde et malheureusement il détient également la palme du système d'exploitation le plus attaqué par les hackers. BlackBerry ayant déclaré que le Priv serait l'appareil sous Android le plus sûr du marché, la firme promet d'être très réactive en ce qui concerne les mises à jour système.
Tous les mois, Google émet un bulletin de sécurité concernant son système d'exploitation mobile Android. Si des failles ont été trouvées, ses partenaires OEM bénéficient d'un correctif immédiatement. Ces informations ne sont rendues publiques qu'environ 1 mois plus tard et il faut encore compter quelques semaines de délai avant qu'un patch soit déployé par les différents opérateurs.
Pour Blackberry « il est critique de distribuer les mises à jour avant cette information du public« . Le constructeur canadien s'engage donc à ce que les utilisateurs ayant acheté leur Priv sur sa boutique en ligne ou auprès de ses partenaires reçoivent le correctif immédiatement, au même titre que les Nexus de Google qui sont servis les premiers.

Des mises à jours exceptionnelles en plus des mensuelles

En plus des mises à jour mensuelles, les utilisateurs du Priv de BlackBerry auront droit à des patchs exceptionnels en cas de faille critique.
Pour déployer ce genre de mise à jour il faut généralement attendre l'autorisation des différents opérateurs. Le fabricant de smartphones annonce qu'il passera outre cette autorisation et déploiera un correctif à tous ses utilisateurs, les particuliers comme les entreprises.

Questions ? Réponses !

SOMMEIL ET VIEILLISSEMENT : QUELS LIENS ?



Performances physiques diminuées, souffle réduit, difficultés à accommoder la vision de près … Si nous acceptons « naturellement » de voir nos capacités physiques amenuisées avec le temps, il nous est souvent plus difficile de comprendre que le vieillissement agit sur le sommeil. Nous ne dormons pas en effet de la même manière à 20 ans, qu'à 60. En cause notamment, un changement hormonal qui bouleverse notre horloge biologique.

Pour dormir, nous disposons d'une hormone sécrétée dans le cerveau, la mélatonine. Une hormone célèbre et dont on parle beaucoup… sans la connaître toujours très bien. Ce que l'on sait pourtant, c'est qu'elle joue un rôle essentiel dans la régulation de notre horloge interne. Sécrétée lorsque vient l'obscurité, la mélatonine est l'un des métronomes de notre organisme. C'est elle qui nous annonce « l'heure du coucher ». Or passé 55 ans, sa sécrétion diminue et partant, l'ensemble de la mécanique du sommeil se détraque…

D'autres facteurs peuvent bien sûr perturber le sommeil. Le stress, mais également des pathologies liées à l'âge comme les douleurs articulaires et surtout la gêne respiratoire, qui peut entraîner des réveils nocturnes fréquents. Sous oublier peut-être, le sentiment de voir le temps qui passe… Mais la mélatonine, elle, est au centre de ce grand chambardement qui peuple nos nuits.

On connait mieux la plomberie volcanique de l'éruption du Saint Helens

Lentement mais sûrement, les volcans livrent leurs secrets. On vient ainsi de réaliser une tomographie sismique sous le célèbre mont Saint Helens. Elle a révélè l'existence de deux chambres magmatiques et suggéré l'existence d'une connexion entre elles qui serait peut-être à l'origine de la fameuse éruption du 18 mai 1980.





Le 18 mai 1980 après 123 ans de sommeil, le mont Saint Helens allait faire une entrée tonitruante dans le monde de l'histoire de la volcanologie en se mettant en éruption avec une puissance équivalente à au moins 10.000 bombes d'Hiroshima. Il allait ainsi perdre 400 m de hauteur et environ un tiers de son volume en quelques minutes. Depuis lors, ce stratovolcan de la chaîne des Cascades, dans l'état de Washington aux États-Unis, a été l'un des plus étudiés au monde. L'activité volcanique du Saint Helens juste avant cette éruption n'avait d'ailleurs pas manqué d'attirer de célèbres volcanologues comme Maurice et Katia Krafft, mais aussi Haroun Tazieff.

Aujourd'hui, le mont Saint Helens est plus calme, mais les géophysiciens et les géochimistes continuent d'étudier ses entrailles, les premiers par des méthodes électriques, magnétiques et bien sûr sismiques et les seconds en investiguant les gaz et la composition des laves et des cendres. Or justement, on commence à avoir les premiers résultats d'une campagne de mesures lancée en 2014 dans le cadre du projet imaging Magma Under Saint Helens (iMUSH). Il s'agissait notamment d'illuminer le sous-sol sous le volcan à l'aide des ondes sismiques produites par 23 explosions de forte puissance. Les signaux résultants ont ensuite été enregistrés par environ 2.500 sismomètres installés autour de l'édifice volcanique.

Un mélange de magma à l'origine de l'éruption explosive du Saint Helens ?

Le traitement de signaux a finalement permis de dresser une carte 3D révélant les caractéristiques du stockage et du transport du magma non seulement sous le mont Saint Helens, mais aussi sous d'autres volcans adjacents dans la région comme le mont Adams. La méthode de tomographie sismique a ainsi montré qu'il existait une première chambre magmatique de grande taille entre 5 et 12 kilomètres de profondeur ainsi qu'une seconde, plus importante, entre 12 et 40 kilomètres de profondeur entre le Saint Helens et le mont Adams cette fois-ci. Ces deux chambres seraient également en communication d'après les données obtenues. En effet, des petits séismes étudiés lors de l'activité volcanique du Saint Helens en 1980 apparaissent maintenant comme distribués sur un chemin reliant ces deux chambres ce qui suggère que la plus profonde a alimenté à ce moment-là celle située sous le volcan.

Les données de la géochimie et de la magmatologie sont d'ailleurs favorables à l'idée que bien des éruptions proviennent en partie d'un mélange de magma, notamment à l'occasion de l'irruption dans une chambre magmatique d'un magma plus frais. La différentiation des magmas dans une chambre magmatique qui évolue au cours du temps en refroidissant doit pouvoir aussi intervenir. En effet, dans une chambre, des cristaux générant un magma plus dense finissent par se former et à sédimenter, appauvrissant un magma initial qui peut devenir moins dense et plus léger donc monter en direction de la surface.

Une chanson pour calmer les pleurs de bébé

DES CHERCHEUSES canadiennes ont montré qu'une chanson est plus efficace que la voix seule pour calmer les pleurs d'un bébé. Voici qui devrait inciter les jeunes parents à plus souvent utiliser leurs talents de chanteurs !

Le travail paru dans Frontiers in Psychology des professeurs Mariève Corbeil, Sandar E. Trehub et Isabelle Peretz de l'université de Montréal a porté sur 30 nourrissons en bonne santé, âgés entre six et neuf mois. Les chercheuses ont fait entendre aux enfants des enregistrements de paroles (en langage « de bébé » et d'adulte) et de musique en turc, pour que les sons ne leur soient pas familiers. « Leurs parents se trouvaient dans la salle ; ils étaient assis derrière leur bébé », précisent-elles. « Leurs expressions faciales ne pouvaient donc pas influencer celle de l'enfant. »

Résultat, les petits demeuraient calmes deux fois plus longtemps grâce aux chansons (qu'ils ne connaissaient même pas) que lorsqu'ils entendaient quelqu'un leur parler. Ainsi, « lorsqu'ils entendaient une chanson turque, les bébés restaient calmes pendant environ neuf minutes en moyenne », contre un peu plus de quatre minutes lorsque quelqu'un parlait, qu'il s'agisse ou non de langage de bébé.



L'efficacité des rondes enfantines n'est donc plus à prouver ! Elles apaiseront bébé pendant une période prolongée. « Même dans l'environnement relativement stérile de la salle d'expérience – murs noirs, lumière tamisée, absence de jouets et de toute stimulation visuelle ou tactile – la voix d'une femme qui chante maintenait le bien-être des bébés plus longtemps que la parole », soulignent les auteurs. « Ces conclusions sont importantes, car les mères, en Occident en particulier, parlent beaucoup plus qu'elles ne chantent à leurs enfants », poursuivent-elles. « Elles ne mettent donc pas à profit les propriétés de régulation des émotions liées au chant. » Or « ce dernier pourrait être particulièrement utile aux parents exposés à des difficultés socioéconomiques ou émotionnelles ». Ceux-ci ont parfois du mal à garder leur sang froid devant un nourrisson inconsolable. Raison pour laquelle la musique pourrait constituer pour eux une solution gratuite, facile à mettre en œuvre et donc efficace.

Le trou dans la couche d'ozone atteint une superficie record au-dessus de l'Antarctique

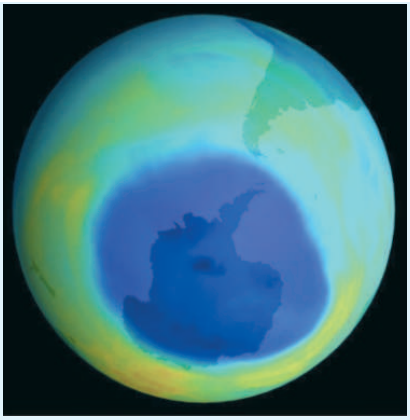
La surface du trou d'ozone 2015 au-dessus de l'Antarctique fait partie des plus étendues jamais observées, selon le dernier Bulletin sur la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Le phénomène est attribuable à des conditions météorologiques plus froides que d'ordinaire en haute altitude (stratosphère). L'OMM souligne que les températures observées dans la stratosphère antarctique varient d'une année à l'autre, si bien que certaines années, le trou d'ozone est relativement peu étendu, et d'autres années, il l'est davantage. D'une manière générale, cependant, cela n'inverse pas la reformation de la couche d'ozone à long terme prévue pour les prochaines décennies.

La couche d'ozone stratosphérique, qui se trouve à quelque 25 kilomètres d'altitude, nous protège du rayonnement nocif du soleil. L'appauvrissement de la couche d'ozone - qui se produit chaque année durant le printemps austral - est provoqué par des températures extrêmement froides dans la stratosphère et par la présence dans l'atmosphère de gaz attaquant l'ozone, comme le chlore et le brome.

Le 2 octobre 2015, le trou d'ozone a atteint son étendue maximale de l'année avec une superficie de 28,2 millions de km². Selon les enregistrements de la NASA, il s'agit de la plus vaste superficie jamais relevée à cette date spécifique. Depuis le 2 octobre, la surface du trou d'ozone calculée par la NASA est plus étendue que toutes les précédentes années à la même période. Elle atteint une moyenne de 26.9 millions de km2 sur les 30 jours consécutifs où la superficie était maximale. Ces chiffres placent le trou d'ozone 2015 au troisième rang en termes de superficie, après les records des années 2000 et 2006.

Des résultats qui nous montrent que le problème du trou d'ozone est encore d'actualité et que nous devons rester vigilants. Mais selon Geir Braathen, scientifique principal à la Division de la recherche sur l'environnement atmosphérique relevant du Département de la recherche de l'OMM, il n'y a pas de raison de s'alarmer.

Signé en 1987, le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, a permis d'éliminer progressivement les produits chimiques les plus nocifs, tels que les CFC, ou chlorofluorocarbures, que l'on trouvait dans les équipements de réfrigération et d'isolation. Grâce à une large observation du Protocole et au développement par l'industrie de substituts « inoffensifs pour l'ozone » aux produits chimiques désormais contrôlés, l'accumulation totale en substances appauvrissant la couche d'ozone a ralenti et a commencé à décroître.



Selon les prévisions, la couche d'ozone devrait être, en grande partie, reformée vers le milieu du XXIe siècle, bien qu'au-dessus de l'Antarctique, ce sera plus tard et il faudra sans doute attendre 2070.

Le rôle du vortex polaire

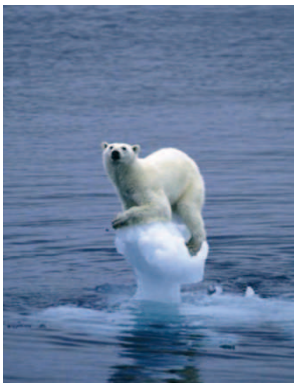
Pendant l'hiver austral, l'atmosphère au-dessus du continent Antarctique est privée d'échanges avec l'air des latitudes moyennes par des vents connus sous le nom de « vortex polaire » - la zone dans laquelle se produit la majeure partie de la destruction chimique de la couche d'ozone. Le vortex polaire se caractérise par des températures très basses favorisant la formation de nuages stratosphériques polaires.

A l'arrivée du printemps polaire, en septembre ou octobre, le retour des rayons du soleil associé à la présence de nuages stratosphériques polaires conduisent à la libération de radicaux chlore hautement réactifs qui détruisent l'ozone.

Cette année, l'appauvrissement de la couche d'ozone a débuté relativement tard car le vortex polaire est resté dans la nuit polaire pendant tout le mois de juillet et une bonne partie du mois d'août. Lorsque le soleil est revenu sur la région polaire, fin août, la déperdition d'ozone s'est rapidement accélérée. La stabilité du vortex a entraîné des basses températures dans la stratosphère et une masse supérieure à la moyenne de nuages stratosphériques polaires contenant de l'acide nitrique pendant les mois d'août et septembre.

La superficie maximale du trou d'ozone atteinte en 2015 est à peu près similaire à celle de 2008. La différence est qu'en 2015, le vortex est demeuré froid et stable et il y a eu très peu de pénétration d'air riche en ozone des latitudesmoyennes. Durant certaines des dernières saisons où se forme le trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique, il s'est produit un important transport d'ozone au-dessus des latitudes du trou d'ozone (de 12 à 21 km env.). Au cours des dernières années, ce phénomène a souvent fait monter la valeur de la colonne d'ozone à plus de 220 unités Dobson (le seuil pour déclarer les conditions de trou d'ozone) en dépit du fait que la zone des 12-21 km était sensiblement appauvrie. En 2015, nous n'avons pas encore observé un tel afflux d'air riche en ozone au-dessus des hauteurs appauvries en ozone. La stabilité du vortex fait perdurer la baisse de l'ozone, et ce, à une période de l'année où les valeurs d'ozone ont normalement tendance à augmenter et la superficie du trou d'ozone à réduire.

Quand aura lieu la prochaine ère glaciaire ?



NOUS BÉNÉFICIONS actuellement d'un épisode climatique clément, une période interglaciaire à laquelle devrait succéder une période glaciaire. Cependant, selon plusieurs études, l'augmentation des concentrations en gaz à effet de serre dans l'atmosphère pourrait contrarier l'imminence de ce nouvel âge glaciaire.

Deux paramètres majeurs influent sur le climat (à long terme) de notre planète : la concentration en gaz à effet de serre et la position astronomique de la Terre par rapport au soleil. Le premier modifie la température des basses couches de notre atmosphère et le deuxième la quantité d'énergie que nous recevons de notre astre.

Depuis environ 2,6 millions d'années, la Terre connaît une alternance régulière de périodes glaciaires et interglaciaires rythmées principalement par des paramètres astronomiques (variation d'excentricité de l'ellipse de l'orbite terrestre, obliquité de l'axe des pôles et précession des équinoxes), on parle des cycles du quaternaire. Actuellement, nous sommes dans une période interglaciaire, appelée Holocène, particulièrement propice au développement de nos civilisations, et qui a débuté il y a environ 11 700 ans. Alors qu'une période glaciaire dure environ 80 000 ans, les périodes interglaciaires sont plus courtes (de quelques milliers d'années à 20 000 ans). Ce qui signifie que la Terre devrait connaître dans quelques millénaires une nouvelle période glaciaire.

Le dernier âge glaciaire : un monde bien différent

Rappelons qu'au moment du dernier maximum glaciaire, il y a environ 20 000 ans, le sol européen était en partie gelé et le niveau de la mer était inférieur d'environ 120 mètres. En hiver les températures descendaient régulièrement jusqu'à -30°C, les pingouins et les phoques se baignaient en Méditerranée, les glaciers recouvraient l'Ecosse et le nord des Pays-Bas, la Manche était à sec et on pouvait donc rejoindre l'Angleterre... A pied[1] !

Heureusement, ce scénario « frigorifiant » ne devrait pas se reproduire avant quelques dizaines de milliers d'années. En effet, un certain nombre de scientifiques français[2] estiment que notre période interglaciaire actuelle devrait être exceptionnellement longue et pourrait se prolonger pendant encore 20 000 à 60 000 ans !

Un nouvel âge glaciaire dans seulement 1 500 ans ?

Mais c'était sans compter sur de nouveaux calculs effectués par une équipe internationale pilotée par Chronis Tzedakis à l'University College London (UCL).

En se basant sur les signes précurseurs d'un changement de cycle via l'analyse des changements brusques de températures au Groenland et en Antarctique, ces scientifiques ont identifié une période nommée stade isotopique 19 (Marine Isotope Stage 19c - MIS19c) similaire à la nôtre (même quantité d'énergie solaire reçue), il y a 780 000 ans. Cette période aurait duré environ 10 800 ans, ce qui est comparable à la nôtre.

Lorsqu'elle prit fin, des changements profonds des courants océaniques eurent lieu, précipitant la Terre dans une nouvelle période glaciaire. Ainsi, par analyse des signes précurseurs passés, la prochaine période glaciaire ne devrait pas apparaître dans quelques dizaines de milliers d'années mais dans seulement... 1 500 ans, c'est à dire demain, à l'échelle de l'histoire climatique de la Terre !

Le professeur Tzedakis a déclaré : "l'incertitude concernant l'imminence d'un hypothétique âge glaciaire découle de la faiblesse inhabituelle du rayonnement solaire minimum en été, ce qui caractérise la situation actuelle."

Or, les chercheurs ont constaté que le début de l'ère glaciaire qui s'est produit il y a environ 780 000 ans, s'est amorcé dans les mêmes conditions de rayonnement solaire qu'actuellement. Toutefois, à cette époque, un facteur de taille n'était pas le même qu'aujourd'hui : il s'agit de la concentration en gaz à effet de serre.

En effet, il y a 780 000 ans, les concentrations en dioxyde de carbone ne dépassaient pas 240 ppm[3], contre près de 400 ppm actuellement ! Et cela change tout... De telles quantités de gaz à effet de serre contribuent à réchauffer significativement l'atmosphère comme en témoignent les records de températures enregistrés depuis des décennies. Ce qui devrait alors retarder l'arrivée de la prochaine glaciation. Si les paramètres astronomiques semblent réunis pour l'imminence d'un nouvel âge glaciaire, les concentrations en gaz à effet de serre devraient être inférieures à 240 ppm[4].

"Aux niveaux actuels de CO2, et même si toutes les émissions stoppaient instantanément, nous connaîtrions probablement une longue période interglaciaire, dont la durée dépendra des mécanismes de long terme qui interviendront pour résorber ce CO2", précise le Dr Skinner du département des sciences de la Terre de l'Université de Cambridge. En outre, une étude d'octobre 2015 publiée dans la revue Geology, précise que la fin de notre climat doux interglaciaire et le début de la prochaine glaciation sont probablement d'ores et déjà retardés, du fait de l'augmentation progressive, depuis 6 000 à 8 000 ans de la teneur atmosphérique en gaz à effet de serre. Comment expliquer cet accroissement multi-millénaire alors que l'industrie et la combustion par le dioxygène n'existaient pas encore ? Leurs auteurs suggèrent que ce sont les grands défrichements et donc le changement d'utilisation du sol qui ont commencé à faire grimper les concentrations en gaz à effet de serre.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél : (0553).49.32.07

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location appartement

Loue F3 csb 1er étage Clôturé. Eau + gaz

Tel : 0554.12.31.44

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Astuces beauté pour un brushing réussi



Les cheveux lissés sont la case départ des coiffures allurées. Trois femmes sur cinq en font deux fois par semaine. Ce qu'il faut savoir pour réussir son séchage...

1- Rincez soigneusement vos cheveux et préséchez-les à la serviette
2- Appliquez un produit lissant sur les longueurs sans graisser les racines.
3- Séparez et fixez vos mèches sur le sommet de la tête avec des grosses pinces.
4- Commencez votre brushing par les mèches du dessous. Enroulez chaque mèche autour d'une brosse ronde, jusqu'à la racine.
5- Sans coller le séchoir aux cheveux, faites glisser la brosse vers le bas tout en séchant. Au fur et à mesure, laissez tomber les mèches fixées sur la tête et répétez les mêmes gestes.
6- Donnez du temps à chaque mèche, le brushing durera plus longtemps. Cheveux fins ? Décollez les racines pour leur donner du volume.
7- Laissez refroidir les cheveux avant de les coiffer en chignon.
8- Utilisez des outils de qualité.

MUSCULATION À LA MAISON : LES ACCESSOIRES POUR S'ENTRAÎNER CHEZ SOI



La corde à sauter

L'accessoire qu'il me faut : une corde à sauter. Votre séance sera encore plus efficace avec une corde à sauter dont les poignées sont lestées.
A quoi ça sert ? A travailler son cardio, sa coordination et à tonifier l'ensemble du corps.

Les haltères

L'accessoire qu'il me faut : des haltères de poids différents.
A quoi ça sert ? Lorsque les entraînements sans matériel ne suffisent plus, les haltères servent à intensifier le travail musculaire et à cibler certaines parties du corps. Vous pouvez muscler biceps, dos, épaules, poitrine, jambes, fessiers et abdos.
Comment je les utilise ? Commencez par des poids légers, puis passez à des poids plus lourds dès que vous vous sentez plus à l'aise et que vous gagnez en force. N'hésitez pas à jeter à un oeil sur nos exercices de musculation ciblés pour femmes et sur les Fitness Master Class de Lucile Woodward pour un entraînement efficace avec des haltères.

Le kettlebell

L'accessoire qu'il me faut ? Un kettlebell, un accessoire inventé par les russes et utilisé par les militaires de l'armée rouge au cours de leurs entraînements.

À quoi ça sert ? À réaliser des exercices en effectuant un mouvement de balancier ("swing") pour un travail cardiovasculaire intense et une tonification de tous les muscles.
Comment je l'utilise ? Pour un travail sur l'ensemble du corps, prenez le kettlebell avec vos deux mains et faites 20 kettlebell-swings suivis de 10 secondes de récupération et 20 kettlebell-squats (+ 10 secondes de récupération). Répétez cet enchaînement 4 fois. Pour un entraînement complet, regardez notre épisode Fitness Master Class spécial kettlebells avec Lucile Woodward.

La swiss ball



L'accessoire qu'il me faut : une swiss ball (ou gym ball).
À quoi ça sert ? À travailler tous les muscles posturaux grâce à des positions de stabilisation et de gainage. C'est aussi un accessoire idéal pour effectuer des exercices de relaxation et de stretching.
Comment je l'utilise ? Lucile Woodward vous montre comment muscler votre dos, avoir des abdos en béton, des cuisses fermes et des épaules musclées dans nos vidéos fitness spécial swiss ball. Pour aller plus loin, vous pouvez aussi effectuer un renforcement musculaire global en sollicitant tous les muscles profonds grâce à la swiss ball.

LES SECRETS D'UN BON GOMMAGE

Il faut adopter un gommage adapté à sa peau



VRAI. Il existe des gommages pour le visage adaptés à chaque type d'épiderme. En effet, les peaux grasses n'ont pas les mêmes besoins que celles qui sont sèches ou matures. « Si elle est fine, préférez un gommage aux enzymes de fruits », conseille Magali, diplômée en esthétique, avant d'ajouter « On peut utiliser un gommage spécial visage pour le corps, mais pas inversement ! ».

Pour qu'un gommage soit efficace, il doit forcément contenir des grains

FAUX. Les grains permettent de déloger les impuretés. Mais contrairement aux idées reçues, ils sont trop abrasifs pour les peaux grasses, voire acnéiques. Il en est de même pour les peaux matures, plus délicates. Mieux vaut d'adopter un gommage doux, non irritant. Conseil de pro : essayez le gommage sur votre main ou demandez un échantillon avant de l'acheter.

Effectuer un gommage en été fait disparaître le bronzage plus rapidement

FAUX. « En gommant, on n'élimine pas son bronzage, mais uniquement les cellules mortes du visage », souligne notre pro de la beauté. Sans compter que vous bronzerez de façon plus informe.

Pour les peaux grasses, un bon gommage permet de se débarrasser de ses imperfections.

VRAI ET FAUX. Le gommage clarifie le teint, mais attention à ne pas en abuser. La peau est naturellement protégée par le sébum. Si vous gommez intensivement, vous détruisez cette barrière naturelle et cela va exciter les glandes sébacées qui vont en produire d'avantage. Conséquence : votre visage sera encore plus brillant. Conseil de pro : pour les peaux à imperfections, on gomme avant de faire un bain vapeur, qui facilitera l'extraction des comédons.

Quel est le rôle du sucre dans l'organisme ?



Le sucre est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, mais par sucre "indispensable" il faut entendre glucose et non sucre raffiné (comme le saccharose). Le glucose est en quelques sortes le carburant de notre organisme. Toutefois, comme le rappelle la nutritionniste Valérie Espinasse, "le sucre n'est pas le seul élément à fournir de l'énergie. Les protéines et les lipides sont également sources d'énergie".

Bons sucres vs mauvais sucres

Fructose, glucose, saccharose, lactose, maltose, il existe différentes formes de sucre et elles n'ont pas toutes les mêmes effets sur l'organisme. Le fructose se trouve dans les fruits et le miel, le saccharose correspond au sucre alimentaire ajouté dans les aliments et le glucose est un sucre lent ou complexe au pouvoir sucrant moins important. Il se retrouve dans les céréales et les légumineuses notamment.
Pour Valérie Espinasse plutôt que de parler de bons et mauvais sucres, il convient plutôt de faire la différence entre sucres naturels et sucres industriels. "Les sucres industriels entraînent un pic glycémique majeur alors que les sucres naturels présents notamment dans les fruits sont associés à des fibres et nutriments, parfois à des protéines, qui limitent les pics glycémiques. Ils ne sont pas du tout comparables".

sablés simple au chocolat

Ingrédients :

*100g de pâte d'amande
*300g de farine
*60g de sucre
*20g de cacao
*150g de beurre

Préparation :

Faire fondre la pâte d'amande sur feu doux avec 3 c à s d'eau.
Ajouter le beurre et le sucre jusqu'à obtention d'une crème.
Incorporer le cacao, la farine et continuer à mélanger jusqu'à obtention d'une pâte homogène.



Mettre la pâte dans une poche à douille et former avec des différentes formes.
Cuire au four pendant 25 minutes.
D'autre part, faire fondre le chocolat avec le beurre au bain-marie.
Tremper les extrémités dans le chocolat fondu et laisser sécher.
Servir immédiatement le gâteau simple au chocolat.

Couscous Tunisien à la viande en sauce blanche

Ingrédients :

*2 kg de couscous
*6 cuisses de poulet
*400g de viande de mouton
*½ verre d'huile
*200g de pois-chiches trempés
*6 courgettes
*7 carottes
*1 gros oignon
* 4 navets
*1 bâtonnet de cannelle
*Sel
*Poivre
*Du smen ou du beurre

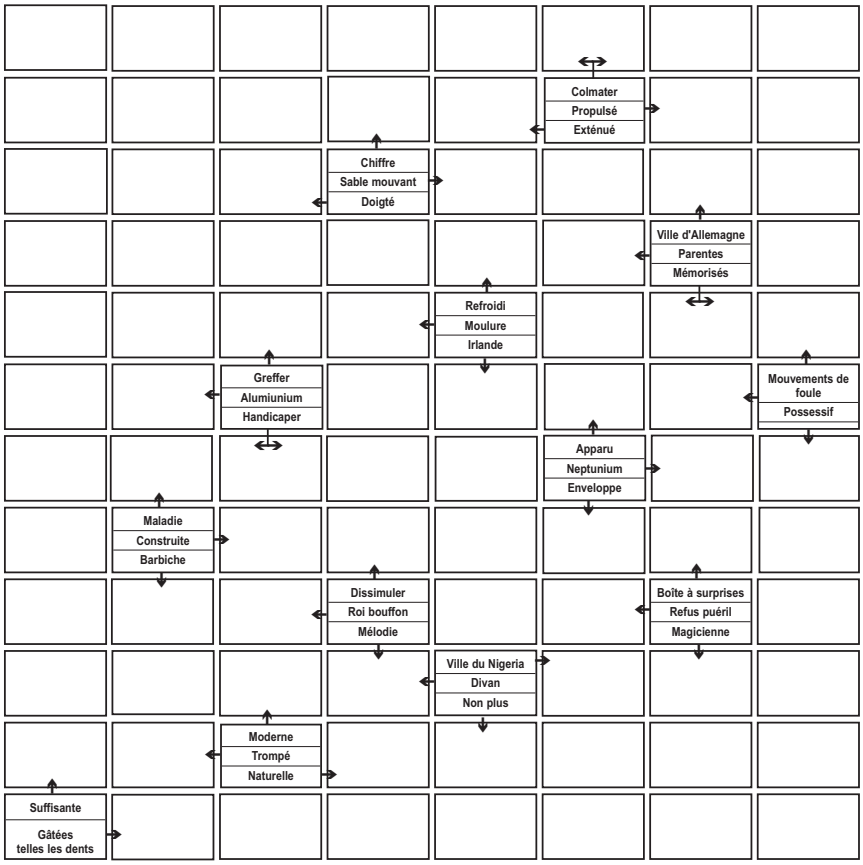
Préparation :

Sur feu doux, faire chauffer



l'huile ensuite ajouter la viande. Parsemer avec le sel et le poivre et laisser revenir pendant 5 minutes.
Ajouter par la suite l'oignon et faire rissoler pendant 3 minutes.
Ajouter le pois chiche et la cannelle.
Verser un litre d'eau et laisser cuire pendant 45 minutes.
Entre temps, préparer le couscous comme d'habitude en le cuisant à la vapeur deux fois de suite puis l'enduire avec le beurre ou le smen.
Couper les courgettes, les carottes et les navets en morceaux puis les parsemer avec le sel et le poivre.
Ajouter les légumes à la sauce et laisser cuire pendant 20 minutes.
Décorer une assiette remplie de couscous avec la sauce, les légumes et la viande.
Servir Couscous Tunisien à la viande en sauce blanche

Mots fléchés n° 1818



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1817

Horizontalement

- HORIZON
TAPIR - NO
HUTTES - C
ETA - SALE

SAIN - GUS
AI - ARES -
UNITES - B
RENTE - MA

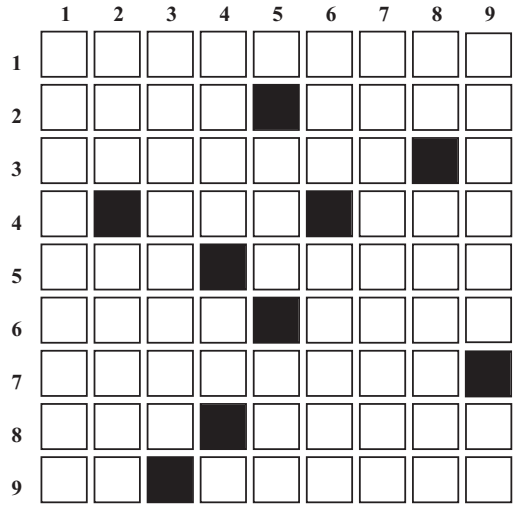
I - TE - MIT
SUA - OUST
ENCAS - AU
RETRECIE

Verticalement

- THESAURISER
HAUTAINE - UNE
OPTAI - INTACT
RIT - NATTE - AR

IRES - REE - OSE
Z - SAGES - MU - C
ON - LUS - MISAI
NOCES - BATTUE

Mots croisés 9/9 n° 1818



HORIZONTALEMENT

1. Disloquées - 2. Ville française - Pose un œil - 3. Arrêter en flagrant délit - 4. Transpira - Pomme - 5. Oasis du naufragé - Jure - 6. Réfléchit - Passé récent - 7. Quittant son pays - 8. Appelle la biche - Charges de solipèdes - 9. Face de dé - Rocher.

VERTICALEMENT

1. Démoralisera - 2. Peintre italien - Citronniers - 3. Ouvrage de menuiserie - 4. Bien charpenté - Argent du chimiste - 5. Chambre étanche - Traverse la jalousie - 6. Cheville de golf - Peine - 7. Fixer profondément dans l'esprit - 8. Petit lien - Céder pour un temps - 9. Cataloguer - Réfléchi.

SOLUTION N° 1817

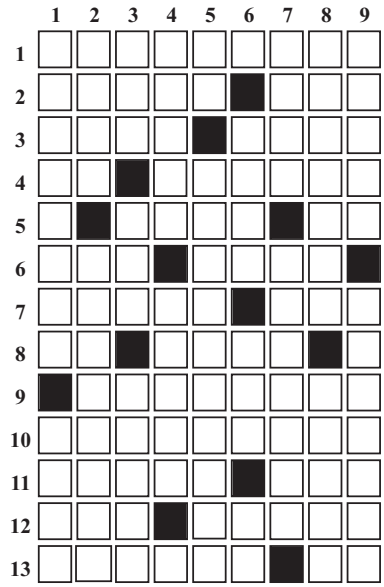
HORIZONTALEMENT

PREVALAIT
LAVEMAINS
AVINES - DE
CITER - PU -
I - ERIGEES
DP - ECOT - E
IOS - ANION
TRAHISONS
ECRIN - TUE

VERTICALEMENT

PLACIDITE
RAVI - PORC
EVITE - SAR
VENERE - HI
AMERICAIN
LAS - GONS -
AI - PETIOT
INDUE - ONU
TSE - SENSE

Mots croisés 9/13 n° 1818



HORIZONTALEMENT

1. Danse - 2. Dans la friteuse - Pièce de jeu d'échecs - 3. Mer grecque - Salves - 4. Point d'eau soudanais - Capitalise - 5. Sans dieu ni maître - Ego - 6. Parcours de golf - Suggestion - 7. Inflammation - Sans intérêt - 8. Répartie précoce - Coussin épais - 9. Engourdies de froid - 10. Perpétuelle - 11. Défie - Il vient de la campagne - 12. Ville française - Disposition des lieux - 13. Natte - Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Vaurien - Conjoncture - 2. Poète français - Entre le pré et la boucherie - 3. Cri de douleur - Ligne courbe - La petite à deux roues - 4. Sans surcharge - Pas rassemblés - 5. Cri de surprise - Ensembles familiaux - 6. Après l'heure habituelle - Ronge - Il glisse sur une planche - 7. Vociférations - Passer un vêtement - 8. Faute de foot - Les femmes - 9. Bien lotie - Elle permet d'être à la page.

SOLUTION N° 1817

HORIZONTALEMENT

FAVORISER
UNES - ROME
MER - HALES
ETREINDRE
CHINE- AIR
I - ECRIT - V
GIRO - SEVE
AN - RUSSE -
RETENU - IL

EGO - SELLE
TANT - SOLS
TUNIS - BEE
EXECUTEES

VERTICALEMENT

FUMECIGARET-TE
ANETH -
INEGAUX
VERRIER -

TONNE
OS - ENCORE
- TIC
R - HIER - UNS - SU
IRAN - ISSUES - T
SOLDATES - LOBE
EMERI - VEILLEE
RESERVE - LESES

SODUKU 147

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

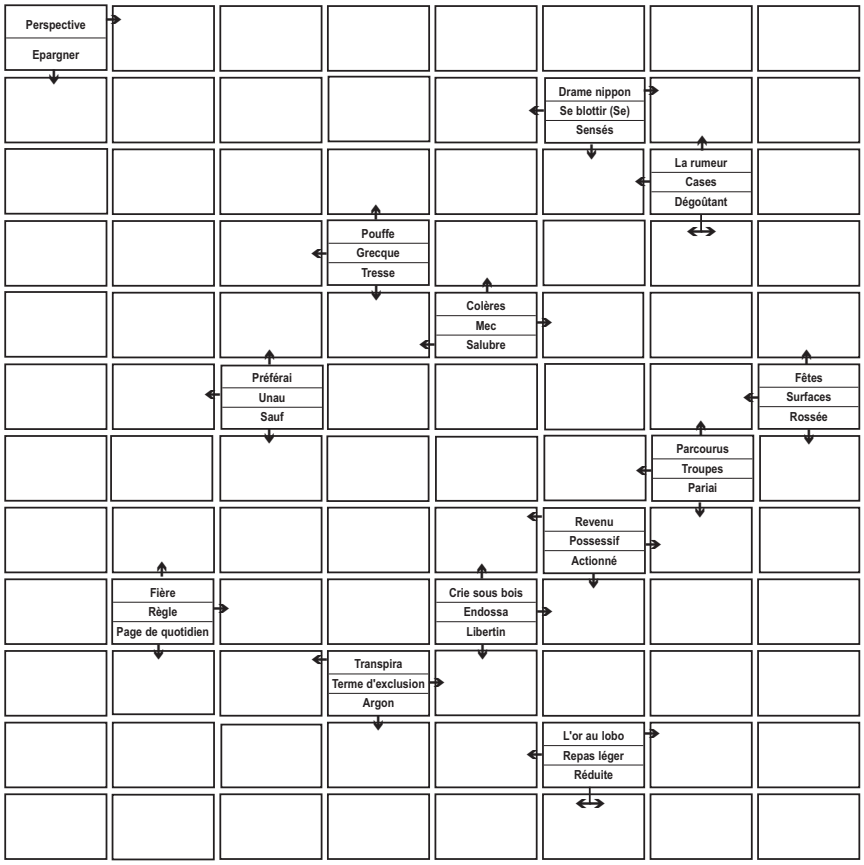
							7	
5	9		3	8				4
6						2		
		7			3	6		1
				2				
1		4	5			7	9	
		6		5				3
3	2			7	4		5	
	4		6				1	



SOLUTIONS

3	5	7	9	8	6	1	4	2
2	4	1	7	5	3	6	8	9
9	6	8	4	2	1	7	3	5
1	9	6	2	7	8	4	5	3
5	8	3	6	9	4	2	1	7
7	2	4	3	1	5	9	6	8
6	3	9	5	4	2	8	7	1
4	1	2	8	3	7	5	9	6
8	7	5	1	6	9	3	2	4

Mots fléchés n° 1817



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1816

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

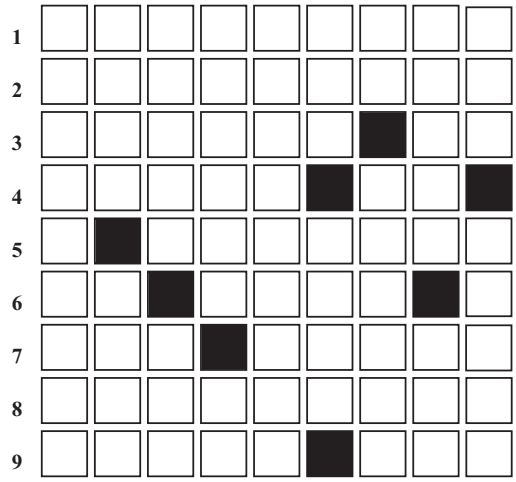
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1817



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1816

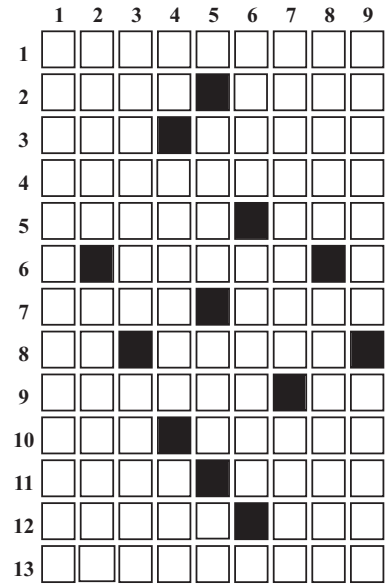
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1817



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1816

HORIZONTALEMENT

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE - REEL
VIVE - SORTI - VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Camping Paradis - Une fiancée presque parfaite



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2015)
Camping Paradis - Une fiancée presque parfaite Mathieu, un copain de longue date de Tom, a déjà 36 ans et subit la pression de ses parents qui souhaitent qu'il trouve une compagne. Il arrive justement au camping pour leur présenter enfin sa fiancée, une Brésilienne. Pendant ce temps, Antoine Modiano, un psychothérapeute récemment divorcé, vient en vacances avec ses deux enfants.

20.55 : Panthers



SÉRIE POLICIÈRE - Grande-Bretagne - France (2015) - 1 saison / 6 épisodes
A Belgrade, Zlatko et ses hommes poursuivent inlassablement Adnan. Acculé et coincé sur le toit d'un immeuble, le frère de Milan se jette dans le vide afin de leur échapper. Naomi est témoin de la scène. Ces évènements lui remémorent son séjour en Bosnie, en 1995, lorsqu'elle officiait en tant que médiatrice pour l'ONU.

20.55 : Red 2



Film d'action avec Bruce Willis, Catherine Zeta-Jones...
Red 2 Arrêté et interrogé par le FBI au sujet d'un mystérieux "Projet Nightshade », Frank Moses ne doit son salut qu'à l'intervention de son ancien collègue, Marvin, qui avait peu avant simulé sa mort. L'ancien agent de la CIA se lance dans une course-poursuite à travers le monde pour retrouver une arme de destruction massive.

20.55 : L'affaire est dans le sac



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic…
Kate pose des questions à Martha sur la nouvelle entreprise de Richard. Celle-ci ne croit pas en son succès et considère qu'il s'agit, pour lui, d'une simple distraction. Parallèlement, Beckett et son équipe démarrent une enquête sur le meurtre d'une célèbre actrice de telenovelas. Lorsqu'il le découvre, Richard tente d'en savoir davantage.

20.50 : Edith Piaf amoureuse



Télé-Loisirs
Edith Piaf amoureuse Le récit des aventures amoureuses d'Edith Piaf. D'Yves Montand à Marcel Cerdan, disparu tragiquement en 1949, de Georges Moustaki à Théo Sarapo, son dernier époux, le cœur de la «Môme Piaf» n'a jamais cessé de battre au rythme de ses nombreuses passions. Et peu d'hommes ont résisté à ce petit bout de femme généreuse et énergique. Privée d'affection dans son ...

21.00 : Monsieur Klein



Drame avec Alain Delon, Francine Bergé
Monsieur Klein A Paris, en 1942, monsieur Klein, un Alsacien, la quarantaine, rachète à bas prix des tableaux de maître à des juifs en difficulté. Un matin, il reçoit le quotidien "Les informations juives" bien qu'il ne soit ni juif, ni abonné. Inquiet, il décide de mener l'enquête pour savoir quel est cet homme qui porte le même nom que lui.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:32	05:36	05:51	05:38	05:57	06:02	06:05
Dohr	12:13	12:17	12:32	12:23	12:39	12:43	12:46
Açr	15:03	15:09	15:22	15:22	15:30	15:36	15:39
Maghrib	17:28	17:34	17:47	17:47	17:55	18:01	18:04
Icha	18:48	18:53	19:07	19:02	19:14	19:20	19:23

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5317 - LUNDI 27 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	28°	14°
Oran	27°	14°
Constantine	22°	8°
Ouargla	27°	12°

FINALE RETOUR DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS :

TP MAZEMBE 2 - USM ALGER 0

LE MIRACLE N'A PAS EU LIEU

Les Usmistes n'ont pas créé l'exploit pour remporter la Ligue des champions africains 2015, se faisant battre hier à Lumumbashi par la plus petite des marges par le TP Mazembe pour le compte de la finale retour.

Tout compte fait, l'USMA doit amèrement regretter de ne pas avoir joué la manche aller au stade du 5 Juillet. Hier, elle a laissé une bonne impression sur le gazon du stade du TP Mazembe mais il ne lui manquait que des buts.

Les Usmistes ont fait jeu égal durant toute la première mi-temps face à une formation congolaise beaucoup plus physique que technique. Cependant, en attaque, les Algériens manquaient de perspicacité et le duo Aoudia- Andria était trop esseulé. Donc, ce sont les couloirs qui ont été utilisés excellemment par Benayada, qui a délivré deux centres précis mais qui n'ont pas trouvé un attaquant pour terminer avec brio l'action. En face, les quelques tentatives du TP Mazembe n'ont guère inquiété l'arrière-garde usmiste, bien montée par le portier Mansouri qui a remplacé Zemmamouche blessé.

Il faut dire que l'on a senti quelque peu cette abnégation des protégés de Hamdi pour inscrire ce premier but qui mettrait en doute les Congolais mais, face à une telle situation, le coach usmiste doit trouver une solution pour «quantifier» son attaque avec l'incorporation de deux autres attaquants pour trouver la faille au sein de la défense du TP Mazembe.

Le représentant du Congo, en alignant pratiquement le même effectif que lors du match aller avec les Traoré, Asante, Samatta, Boateng et Sinkala pour ne citer que ceux-là, n'était pas encore rentré dans le match du fait que les Usmistes avaient bien géré l'entre-jeu.

De retour des vestiaires, le coach usmiste incorpore Kaddour Beldjillali à la place d'Aoudia qui n'était que l'ombre de lui-même durant les 45 premières minutes. IL fallait donner un second souffle à l'offensive usmiste, mais l'USMA, durant le premier quart d'heure de la deuxième mi-temps, joue comme en première mi-temps sans tenter le tout pour le tout. Il est vrai que l'USMA domine mais ne trouve pas le chemin des filets.

Une domination clairvoyante car la première occasion des Congolais en seconde mi-temps s'est dessinée à la 60eminute de jeu.

Il a fallu attendre la 74e minute pour que l'arbitre gambien siffle un penalty quelque peu douteux pour les Congolais. Un penalty transformé par Samatta qui ouvre le score pour son équipe. Les Usmistes ont tout tenté pour revenir au score, comme cette action de Nadji à la 84e minute de jeu qui, servi magistralement par Beldjillali, n'a pas pu tromper le portier Kidiaba.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'USMA, qui poussait à fond dans le camp adverse, se fait surprendre sur contre-attaque par un second but durant le temps additionnel

L'USMA s'est présentée avec la composition suivante : Mansouri, Abdellaoui, Bedbouda, Benayada, Chafai, Kouidri (cap), Benmoussa (Nadji 67'), Ferhat, Andria, Benkemmassa, Aoudia (Beldjillali 46') (Entraîneur : Hamdi).

Saïd Lacète

Aucun dirigeant du football algérien à Lumumbashi : la honte !

PARVENIR en finale de la Ligue des champions de football est synonyme d'excellent parcours. L'USMA, bien que diminuée de plusieurs joueurs aussi bien au match aller qu'hier à Lumumbashi, mérite tous les encouragements d'avoir honorablement représenté le football algérien. Ce n'est pas le cas de la Fédération algérienne de football puisqu'aucun dirigeant de notre football n'a été présent en terre congolaise, hier, pour soutenir les Usmistes. D'ailleurs, ce sont les fans de l'USMA qui ont relevé cette grave lacune en postant un commentaire sur le twitter du club, disant que le club de Soustara s'est déplacé sans aucun dirigeant du footballa algérien.

S. L.

Publicité

